[1]9e ANNÉE — T. 37

N° 828 — 6 FÉVRIER 1937

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (46 fascicules par an; tables semestrielles)

PRIX DU NUMÉRO : 2 FRANCS.

ABONNEMENTS : France, six mois : 21 fr.; un an : 40 fr.
Étranger; un an : 48 ou 56 fr. selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe

(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sa Sainteté Pie XI

DEUX ANNÉES DE SON PONTIFICAT (6. 2. 35-6. 2. 37)

I. Consistoires : 323.

Neuf Consistoires s'ajoutent à la liste précédemment publiée.

II. Encycliques : 324.

Ad catholici sacerdotii, sur le sacerdoce, et *Vigilanti cura*, sur les spectacles cinématographiques.

III. Lettres décrétales : 324.

Six nouvelles Lettres décrétales en vue de la canonisation de sept bienheureux : la bienheureuse Teresa Margherita Redi et les bienheureux Giuseppe-Benedetto Cottolengo, Pompilio-Maria Pirrotti, Giovanni Bosco, Conrad de Parzham, John Fisher et Thomas More.

IV. Motu proprio : 324.

Aux vingt-six « Motu proprio » déjà signalés, doivent s'en ajouter trois.

V. Constitutions apostoliques : 325.

Soixante et onze constitutions apostoliques.

VI. Lettres apostoliques : 328.

Trente-neuf Lettres apostoliques nouvelles.

VII. Lettres : 331.

Aux 342 Lettres déjà citées, il faut en ajouter 38.

VIII. Homélies. Messages. Discours : 333.

Homélie *Quemadmodum* pour la canonisation des bienheureux John Fisher et Thomas More; — Messages radiophoniques; — Discours aux réfugiés espagnols.

IX. Congrès catholiques : 333.

1° Lettres de nomination de légats : 334.

Congrès eucharistique d'Agrigente : Lettre *Clarissima Agrigentina Civitas* au cardinal Sincero (1. 5. 34) : Promouvoir l'Action catholique; préciser la méthode la plus efficace pour ramener vers l'Eglise les peuples orientaux : 334.

Congrès marial de Liesse : Lettre *Laetitia singulari* au cardinal Binet (2. 7. 34) : L'antique et glorieuse louange qui fit appeler la France la Fille aînée de l'Eglise se renouvellera de nos jours : 335.

Congrès eucharistique de Melbourne : Lettre *Iam pridem Nobis* au cardinal Mac Rory (28. 10. 34) : Splendide témoignage de l'unité catholique qui partout relie étroitement dans la foi et dans l'amour pasteurs et fidèles entre eux et avec le Chef suprême de l'Eglise : 336.

Congrès eucharistique de Ljubljana : Lettre *Libentes sane comperimus* au cardinal Hlond (9. 6. 35) : Quel culte plus agréable au divin Cœur que de chanter sa gloire et les bienfaits du Sacrement de l'amour même ? : 337.

Congrès catholique de Prague : Lettre *Non sine magna* au cardinal Verdier (20. 6. 35) : Pour favoriser l'union fraternelle de tant d'esprits différents, rien de plus efficace que le sujet qui doit être traité, c'est-à-dire la Rédemption divine du genre humain : 338.

Congrès national eucharistique de Teramo : Lettre *Praeclara studia apparatuumque* au cardinal Fumasoni-Biondi (20. 8. 35) : 340.

Congrès eucharistique de Cleveland : Lettre *Allatum est Nobis* au cardinal Hayes (20. 8. 35) : 342.

Congrès eucharistique national de Bello-Horizonte : Lettre *Singulari animi laetitia* au cardinal Leme da Silveira Cintra (27. 7. 36) : 343.

2° Congrès de jeunesse : 344.

Congrès international de la J. O. C. à Bruxelles : Lettre *Cogitantibus Nobiscum* au cardinal van Roey (19. 8. 35) : La J. O. C., forme authentique de l'Action catholique appropriée aux temps présents : 344.

Fêtes jubilaires de l'A. C. J. F. : Lettre *L'approche des fêtes* au cardinal Verdier (15. 5. 36) : Perfectionner spirituellement ses jeunes recrues pour en faire à leur tour des apôtres, de bons soldats du Christ : 346.

Premier Congrès jociste de Suisse : Lettre de S. Em. le cardinal Pacelli à Mgr Marius Besson (23. 7. 36) : En face du péril qu'une propagande délétère et subversive fait courir à la jeunesse ouvrière, les jeunes ouvriers catholiques suisses font bien de s'organiser dans la J. O. C. pour leur mutuel soutien et leur réciproque encouragement : 347.

XVe Congrès de « Pax Romana » Vienne : Lettre de S. Em. le cardinal Pacelli à Mgr Besson (7. 7. 36) : Heureuse inspiration des organisateurs quand ils ont inscrit au programme l'étude de ces grands moyens modernes d'apostolat : cinéma, radio, presse : 349.

3° Congrès de presse : 350.

Discours de S. S. Pie XI : à l'audience de la Fédération internationale de la presse cinématographique (21. 4. 36) : Immense responsabilité de ceux dont dépend cet extraordinaire moyen d'instruction ou de destruction : 350.

Discours de S. S. Pie XI : à l'audience du Congrès international des journalistes catholiques (27. 9. 36) : Pour une diffusion plus grande de la presse catholique. *Christo Domino servire* : 355.

Discours de S. S. Pie XI : à l'audience du Congrès catholique de la publicité (31. 10. 36) : Importance de la publicité; ses rapports avec la morale. Dire la vérité, respecter la vertu : ces règles s'imposent tout spécialement aux catholiques; une publicité chrétienne qui doit être l'occasion d'un apostolat discret : 360.

4° Congrès des anciens combattants à Rome : 365.

Discours de S. S. Pie XI (7. 9. 35) : La vie de l'homme sur terre est une milice : guerre de défense, guerre de conquête : 365.

5° Congrès eucharistique national de Strasbourg : 368.

Message radiophonique de S. S. Pie XI (21. 7. 35) : 368.

X. Chronologie des Actes du Saint-Siège rapportés dans *la D. C.* (6. 2. 35-6. 2. 37) : 369.

Ephémérides (du 27 décembre 1936 au 1er janvier 1937) : 381.

Sa Sainteté Pie XI

DEUX ANNÉES DE SON PONTIFICAT

(6. 2. 35-6. 2. 37)

ACTES DE S. S. PIE XI

La D. C. *dans ses fascicules* 598 (6 *février* 1932), *sous le titre « Dix ans de Pontificat* (1922-1932) », 690 (10 *février* 1934), *sous le titre « S. S. Pie XI. Deux années de son Pontificat* (6. 2. 32-6. 2. 34) », 735 *et* 736 (2 *et* 9 *février* 1935), *sous le titre « S. S. Pie XI. La treizième année de son Pontificat* (6. 2. 34-6. 2. 35) », *a donné de brèves notes biographiques sur S. S. Pie XI, puis s'est surtout appliquée à donner la liste des nombreux documents pontificaux qui ont illustré le Pontificat.*

Pour l'année 1935-1936, *quatorzième année du Pontificat de S. S. Pie XI, ce travail a été interrompu,* la D. C. *ayant, dans plusieurs de ses fascicules, recueilli tous les documents émanant du Souverain Pontife, relatifs à la presse, qui depuis ont paru en volume, dans la collection « Documentation Catholique », sous le titre* Pie XI et la presse.

Nous reprenons le travail qui fut fait en 1934 *et* 1935 *dans le même ordre et sous les mêmes titres pour les années* 1935-1937, *c'est-à-dire qu'on trouvera ci-après les chapitres suivants, d'après l'ordre même adopté dans les* Acta Apostolicae Sedis *pour la publication des actes pontificaux :*

1° Consistoires ;
2° Encycliques ;
3° Lettres décrétales ;
4° *Motu proprio ;*
5° Constitutions apostoliques ;
6° Lettres apostoliques ;
7° Lettres ;
8° Homélie, discours et messages radiophoniques.

1° CONSISTOIRES

Neuf Consistoires s'ajoutent à la liste précédemment publiée :

30° Secret, le 1er avril 1935, en vue de la canonisation des bienheureux John Fisher et Thomas More ; allocution *Pergratus Nobis* (*A. A. S.*, XXVII, 129 ; *D. C.*, 33. 899).

31° Public, le 4 avril 1935, en vue de la canonisation des mêmes bienheureux (*A. A. S.*, XXVII, 141).

32° Semi-public, le 9 mai 1935, en vue de la canonisation des mêmes bienheureux ; allocution *Causa beatorum martyrum* (*A. A. S.*, XXVII, 201).

33° Secret, le 16 décembre 1935, pour la publication et la création de 20 cardinaux ; allocution *Graves equidem* (*A. A. S.*, XXVII, 457 ; *D. C.*, 35. 11).

34° Public, le 19 décembre 1935, pour l'imposition du chapeau rouge aux nouveaux cardinaux (*A. A. S.*, XXVII, 466 ; *D. C.*, 35. 18).

35° Secret, le 19 décembre 1935, pour l'ouverture et la fermeture de la bouche aux nouvea[ux] cardinaux (*A. A. S.*, XXVII, 467 ; *D.* [C.,] 35. 18).

36° Secret, le 15 juin 1936, pour la publication [de] la création de deux cardinaux ; allocution *I*[...]*rum vos* (*A. A. S.*, XXVIII, 217 ; *D.* [C.,] 35. 1603).

37° Public, le 18 juin 1936, pour l'imposition [du] chapeau cardinalice à six nouveaux cardina[ux] (*A. A. S.*, XXVIII, 224 ; *D. C.*, 35. 1607).

38° Secret, le 18 juin 1936. Fermeture et ouvert[ure] de la bouche aux nouveaux cardinaux (*A. A.* [S.,] XXVIII, 224 ; *D. C.*, 35. 1608).

2° ENCYCLIQUES

Aux vingt-quatre encycliques dont nous av[ons] précédemment donné la liste, ajoutons :

25° *Ad catholicii sacerdotii*, le 20 décembre 19[35,] sur le sacerdoce (*A. A. S.*, XXVIII, 5 ; *D.* [C.,] 35. 131).

26° *Vigilanti cura*, le 29 juin 1936, à l'épisco[pat] des Etats-Unis, sur les spectacles cinématog[ra]phiques (*A. A. S.*, XXVIII, 266 ; *D. C.*, 36. 25[...]).

3° LETTRES DÉCRÉTALES

Durant ces deux années du Pontificat, six lett[res] décrétales ont été publiées. Elles ont pour ob[jet] les canonisations de la bienheureuse Teresa-Marg[he]rita Redi et des bienheureux Giuseppe-Benede[tto] Cottolengo, Pompilio-Maria Pirrotti, Giovanni Bos[co,] Conrad de Parzham, John Fisher et Thomas Mo[re.]

17° *Benignissimus Deus*, le 19 mars 1934 : Giusep[pe-]Benedetto Cottolengo (*A. A. S.*, XXVII, 20[...]).

18° *Claritas Dei*, le 19 mars 1934 : Pompilio-Ma[ria] Pirrotti (*A. A. S.*, XXVII, 223).

19° *Caelestibus fulgoribus*, le 19 mars 1934 : Tere[sa-]Margherita Redi (*A. A. S.*, XXVII, 235).

20° *Geminata laetitia*, le 1er avril 1934 : Giova[nni] Bosco (*A. A. S.*, XXVII, 281).

21° *Paraclitus Spiritus*, le 20 mai 1934 : Conrad [de] Parzham (*A. A. S.*, XXVII, 469).

22° *Sacris agitata fluctibus*, le 19 mai 1935 : J[ohn] Fisher et Thomas More (*A. A. S.*, XXVIII, 1[...]).

4° « MOTU PROPRIO »

Aux vingt-six *Motu proprio* déjà signalés, aj[ou]tons les trois suivants :

27° *Quam sollicita*, le 21 décembre 1934, au su[jet] de la Commission pour la Russie (*A. A.* [S.,] XXVII, 65).

28° *Avendo la Commissione*, le 22 décembre 19[..,] pour la Cité du Vatican (*A. A. S.*, XXVII, [...]).

29° *In multis solaciis*, le 28 octobre 1936, sur l'A[ca]démie pontificale des sciences (*A. A. S.*, XXV[III,] 421 ; *D. C.*, 36. 835).

5° CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES

Aux 149 Constitutions apostoliques déjà énumérées, il convient d'ajouter les 71 suivantes :

1° Constitution *Ad maius Christi fidelium*, du 9 décembre 1933, érigeant la prélature *nullius* de Palmas, au Brésil (*A. A. S.*, XXVII, 33).

2° Constitution *Lacus Alberti*, du 11 décembre 1933, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique du Lac Albert (*A. A. S.*, XXVII, 36).

3° Constitution *Iam pridem Apostolica Sedes*, du 13 décembre 1933, érigeant le vicariat apostolique de Shanghaï (*A. A. S.*, XXVII, 37).

4° Constitution *Ad Melius*, du 13 décembre 1933, érigeant la préfecture apostolique de Yangku en Chine (*A. A. S.*, XXVII, 39).

5° Constitution *Magno perfundimur*, du 1er février 1934, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique des îles Célèbes (*A. A. S.*, XXVII, 67).

6° Constitution *Inter ceteras*, du 10 février 1934, érigeant le Chapitre cathédral de Maramures, de rite roumain (*A. A. S.*, XXVII, 68).

7° Constitution *Quae ad latius*, du 26 février 1934, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Navrongo (*A. A. S.*, XXVII, 70).

8° Constitution *Maiori catholicae*, du 26 février 1934, érigeant le vicariat apostolique de Boma (*A. A. S.*, XXVII, 71).

9° Constitution *Libenti animo*, du 26 février 1934, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Lulua et Katanga central au Congo belge (*A. A. S.*, XXVII, 249).

10° Constitution *Quae magis christiano*, du 9 avril 1934, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Liberia (*A. A. S.*, XXVII, 250).

11° Constitution *Praedecessorum Nostrorum*, du 9 avril 1934, érigeant la préfecture apostolique de Jos et changeant en celui de Kaduna le nom de la préfecture apostolique de la Nigeria septentrionale (*A. A. S.*, XXVII, 252).

12° Constitution *Libenti animo*, du 9 avril 1934, augmentant le territoire de la préfecture apostolique de Gariep (*A. A. S.*, XXVII, 253).

13° Constitution *Quo spirituali Christifidelium*, du 9 avril 1934, augmentant le territoire du vicariat apostolique du cap de Bonne-Espérance occidental (*A. A. S.*, XXVII, 254).

14° Constitution *Quo latius*, du 9 avril 1934, érigeant la mission indépendante de Beni, au Congo belge, et la confiant aux Assomptionistes de la province belgo-batave (*A. A. S.*, XXVII, 256).

15° Constitution *Nobilis Argentinae*, du 20 avril 1934, portant érection et circonscription pour les diocèses des provinces ecclésiastiques de la République Argentine (*A. A. S.*, XXVII, 257).

16° Constitution *Romanorum Pontificum*, du 28 avril 1934, formant la province ecclésiastique de Cebù aux Philippines (*A. A. S.*, XXVII, 263).

17° Constitution *Quo apostolicae*, du 28 mai 1934, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Foumban (*A. A. S.*, XXVII, 265).

18° Constitution *Ad Christianum*, du 28 mai 1934, érigeant en préfecture apostolique la mission de Rajaburi au Siam (*A. A. S.*, XXVII, 266).

19° Constitution *Ad potiorem*, du 28 mai 1934, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Schenchow (*A. A. S.*, XXVII, 267).

20° Constitution *Martyrum Sanguinem*, du 28 mai 1934, érigeant le vicariat apostolique de Ruwenzori, en Uganda (*A. A. S.*, XXVII, 269).

21° Constitution *Uberius ac felicius*, du 9 juillet 1934, érigeant la préfecture apostolique d'Assam en diocèse sous le nom de Shillong (*A. A. S.*, XXVII, 321).

22° Constitution *Ad enascentis*, du 9 juillet 1934, démembrant le vicariat apostolique de la Nigeria méridionale pour former les préfectures apostoliques de Benue et de Calabar ; ce qui reste prenant le nom de vicariat apostolique de Onitsha-Owerri (*A. A. S.*, XXVII, 323).

23° Constitution *Pro ecclesiarum*, du 28 juillet 1934, érigeant le diocèse de Mossoro au Brésil (*A. A. S.*, XXVII, 325).

24° Constitution *Animarum bonum*, du 16 août 1934, érigeant la prélature *nullius* de Xingu (*A. A. S.*, XXVII, 353).

25° Constitution *Dominici gregis*, du 8 septembre 1934, érigeant la prélature *nullius* de Vaccaria (*A. A. S.*, XXVII, 356).

26° Constitution *Quae spirituali*, du 8 septembre 1934, érigeant le diocèse de Caxias (*A. A. S.*, XXVII, 359).

27° Constitution *A Romano Pontifice*, du 12 novembre 1934, érigeant le vicariat apostolique de Tsaochowfu (*A. A. S.*, XXVII, 362).

28° Constitution *Ex divi Petri*, du 10 décembre 1934, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique du Nil équatorial (*A. A. S.*, XXVII, 393).

29° Constitution *Quae ad maius*, du 10 décembre 1934, érigeant en préfecture apostolique la mission *sui juris* de Tali, en Chine (*A. A. S.*, XXVII, 395).

30° Constitution *In sublimi Petri*, du 10 décembre 1934, érigeant en préfecture apostolique la mission *sui juris* de Wuchow, en Chine (*A. A. S.*, XXVII, 396).

31° Constitution *Quoties*, du 14 janvier 1935, érigeant en diocèse le vicariat apostolique de Vera Paz (*A. A. S.*, XXVII, 398).

32° Constitution *Ad potioris*, du 28 janvier 1935, érigeant en préfecture apostolique la mission *sui juris* de Miasaki, au Japon (*A. A. S.*, XXVII, 425).

33° Constitution *Succrescente*, du 28 janvier 1935, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Loyang (*A. A. S.*, XXVII, 427).

34° Constitution *Ad maiora*, du 28 janvier 1935, modifiant les frontières des vicariats apostoliques de Koango et de Kisantu, au Congo belge (*A. A. S.*, XXVII, 428).

35° Constitution *Quo Evangelii*, du 28 janvier 1935, modifiant les frontières des vicariats apostoliques de Stanley Falls et de Niangara au Congo belge (*A. A. S.*, XXVII, 429).

36° Constitution *Romani Pontificis*, du 28 janvier 1935, érigeant la préfecture apostolique de Dodoma (*A. A. S.*, XXVII, 431).

37° Constitution *Quaevis inter*, du 28 janvier 1935, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique d'Oubangui (*A. A. S.*, XXVII, 433).

38° Constitution *Catholicae fidei*, du 11 mars 1935, érigeant la préfecture apostolique de Taming (*A. A. S.*, XXVIII, 57).

39° Constitution *Salutis animarum*, du 11 mars 1935, érigeant la préfecture apostolique de Indore (*A. S. S.*, XXVIII, 59).

40° Constitution *Inter Paroecias*, du 21 mars 1935, portant érection de la paroisse Saint-Benoît hors la porte Saint-Paul, à Rome (*A. A. S.*, XXVIII, 61).

41° Constitution *Quae divinitus nobis*, du 25 mars 1935, sur le fonctionnement de la Sacrée Pénitencerie apostolique (*A. A. S.*, XXVII, 97).

42° Constitution *Ad maioris dignitatis*, du 8 avril 1935, érigeant en préfecture apostolique la Mission *sui juris* de Tingchow en Chine (*A. A. S.*, XXVIII, 89).

43° Constitution *Quo Catholici Nominis*, du 8 avril 1935, érigeant la préfecture apostolique de Mount Currie du vicariat apostolique de Mariannhill (*A. A. S.*, XXVIII, 91).

44° Constitution *Quaeque Praefectura*, du 8 avril 1935, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Kroonstad (*A. A. S.*, XXVIII, 92).

45° Constitution *Ad christianum nomen*, du 8 avril 1935, confiant au clergé indigène la préfecture apostolique de Chaotung (*A. A. S.*, XXVIII, 94).

46° Constitution *Inter graviores*, du 18 juin 1935, érigeant la préfecture apostolique de Vatomandry (*A. A. S.*, XXVIII, 96).

47° Constitution *Merito lubenterque*, du 18 juin 1935, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Chuchow, en Chine (*A. A. S.*, XXVIII, 97).

48° Constitution *Etsi inter calamitosas*, du 18 juin 1935, érigeant en vicariat la préfecture apostolique de Kaying, en Chine (*A. A. S.*, XXVIII, 99).

49° Constitution *Digna sane*, du 18 juin 1935, érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Katanga septentrional (*A. A. S.*, XXVIII, 100).

50° Constitution *Inter religiosos coetus*, du 2 juillet 1935, unissant la Congrégation des moines Camaldules à la Congrégation des Ermites Camaldules d'Etrurie (*A. A. S.*, XXVII, 296).

51° Constitution *Quidquid fidei propagandae*, du 11 novembre 1935, érigeant le vicariat apostolique des îles Wanis et Futuna (*A. A. S.*, XXVIII, 153).

52° Constitution *Si in enascenti*, du 9 décembre 1935, érigeant en vicariat apostolique la mission *sui juris* de Yihsien (*A. A. S.*, XXVIII, 225).

53° Constitution *Quo animarum*, du 31 décembre 1935, portant suppression de la paroisse de Saint-Roch, à Rome, et attribuant ses biens à une autre paroisse (*A. A. S.*, XXVIII, 227).

54° Constitution *Ad potiorem dignitatis*, du 27 janvier 1936, érigeant en vicariat apostolique, sous le nom de Aliwal, la préfecture apostolique de Gariep (*A. A. S.*, XXVIII, 264).

55° Constitution *Litteris Apostolicis*, du 27 janvier 1936 : le vicariat apostolique de Nouvelle-Anvers s'appellera désormais de Lisala (*A. A. S.*, XXVIII, 281).

56° Constitution *Quidquid catholico*, du 27 janvier 1936, érigeant en vicariat apostolique, sous le nom de Kichow, la préfecture apostolique de Hwangchow (*A. A. S.*, XXVIII, 282).

57° Constitution *Non semel*, du 27 janvier 1936 : le vicariat apostolique de Sénégambie, du nom de Dakar, et la préfecture apostolique du Sénégal seront appelés désormais du nom de Saint-Louis du Sénégal (*A. A. S.*, XXVIII, 284).

58° Constitution *Ad animarum*, du 22 février 1936, constitution du diocèse de Moncton, au Canada (*A. A. S.*, XXVIII, 285).

59° Constitution *Si qua sit*, du 22 février 1936, érection de la province ecclésiastique de Moncton, au Canada (*A. A. S.*, XXVIII, 288).

60° Constitution *Universorum Christifidelium*, du 22 février 1936, érigeant le diocèse de Nelson par démembrement de l'archidiocèse de Vancouver (*A. A. S.*, XXVIII, 389).

61° Constitution *Praecipuas inter*, du 9 mars 1936 érigeant le vicariat de Thaï-Bink et le confiant à l'Ordre des Dominicains ; le vicariat de Buich est confié au clergé indigène (*A. A. S.*, XXVIII, 392).

62° Constitution *Ad maius christiani*, du 2 mai 1936 ; l'abbaye *Nullius* San Martino al Monte Cimino est adjointe au diocèse de Viterbe (*A. A. S.*, XXVIII, 394).

63° Constitution *Valde decet*, du 25 mai 1936, élevant à la dignité de préfecture apostolique la mission *sui juris* de Haïnan, en Chine (*A. A. S.*, XXVIII, 453).

64° Constitution *Quo in Rhodesiae*, du 25 mai 1936 érigeant la préfecture apostolique de Victoria Falls (*A. A. S.*, XXVIII, 455).

65° Constitution *Sollicitudo studio*, du 25 mai 1936 érigeant la préfecture apostolique de Siangyang et la confiant au clergé indigène (*A. A. S.*, XXVIII, 456).

66° Constitution *Ad evangelici*, du 25 mai 1936 érigeant la préfecture apostolique de Tshumbe (*A. A. S.*, XXVIII, 458).

67° Constitution *Ad Christi Evangelium magis*, du 25 mai 1936, érigeant le vicariat apostolique de Timor néerlandais (îles de la Sonde) (*A. A. S.*, XXVIII, 459).

68° Constitution *Ad Christi Evangelium amplius* du 25 mai 1936, érigeant la préfecture apostolique de Kiangchow (*A. A. S.*, XXVIII, 461).

69° Constitution *Quo in regionibus*, du 3 juin 1936 érigeant en vicariat apostolique la préfecture apostolique de Saint-Gabriel de l'Addolorata de Maragnon (*A. A. S.*, XXVIII, 463).

70° Constitution *Ad spirituale christianae*, du 11 juillet 1936, portant érection du diocèse de San Diego et démembrement du diocèse de Los Angeles San Diego (*A. A. S.*, XXVIII, 485).

71° Constitution *Nimis amplas*, du 11 juillet 1936 érigeant en métropole le diocèse de Los Angeles (*A. A. S.*, XXVIII, 488).

6° LETTRES APOSTOLIQUES

Aux 469 lettres apostoliques signées par S. S. Pie XI de 1922 à 1935 39 sont à ajouter

1° Lettre apostolique *Litteris apostolicis Nostris*, du 21 mars 1932, modifiant les frontières des diocèses de Madras et de Pondichéry (*A. A. S.*, XXVII, 298).

2° Lettre apostolique *Seiuntensi in monte*, du 23 juin 1933, érigeant en basilique mineure l'église Notre-Dame-de-Sion, au diocèse de Nancy (*A. A. S.*, XXVII, 321).

3° Lettre apostolique *Sacras inter aedes*, du 14 juillet 1933, érigeant en basilique mineure l'église collégiale des Saints-Apôtres Pierre et Paul Acireale (*A. A. S.*, XXVII, 330).

4° Lettre apostolique *Cum in Republica Estoniensi* du 11 septembre 1933, constituant une nonciature apostolique en Esthonie (*A. A. S.*, XXVIII, 102).

5° Lettre apostolique *Inter praecipua huius*, du 21 septembre 1933, statuant que le cardinal préfet de la Propagande *pro tempore* sera en même temps grand chancelier de l'Athénée du Collège Urbain de la Propagande (*A. A. S.*, XXVII, 480).

6° Lettre apostolique *Cum Aterradensis*, du 29 septembre 1933, déclarant saint Raphaël archange

patron du diocèse d'Aterrado au Brésil (*A. A. S.*, XXVIII, 102).

7° Lettre apostolique *Alajuelensium Episcopus*, du 29 novembre 1933 accordant le titre de patronne à Notre-Dame del Pilar de Saragosse et de patron secondaire à saint Jean Népomucène pour la Cité d'Alajuela, de Costa-Rica (*A. A. S.*, XXVIII, 103).

8° Lettre apostolique *E religiosae pietatis*, du 5 mars 1934, élevant à l'honneur d'églises stationnales et leur en conférant les prérogatives, les églises de Sainte-Agathe et de Sainte-Marie la Neuve, à Rome (*A. A. S.*, XXVII, 363).

9° Lettre apostolique *Paterna caritas*, du 4 avril 1934, constituant sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus patronne principale du diocèse de Florida et Melo, en Uruguay (*A. A. S.*, XXVII, 40).

10° Lettre apostolique *In loco*, du 4 avril 1934, constituant Notre-Dame dell'Arco patronne du bourg de Pietradefusi, diocèse de Benevent (*A. A. S.*, XXVII, 41).

11° Lettre apostolique *Exponendum Nobis*, du 10 avril 1934, constituant saint Matthieu, apôtre et évangéliste, patron des gardes des finances italiens (*A. A. S.*, XXVII, 42).

12° Lettre apostolique *Sanitae Romanae Ecclesiae*, du 13 juin 1934, proclamant saint Antoine de Padoue patron principal de tout le Portugal, au même titre que saint François de Borgia (*A. A. S.*, XXVII, 43).

13° Lettre apostolique *Edocemur admodum*, du 16 juillet 1934, constituant Notre-Dame de Lourdes patronne principale de la ville et du vicariat forain de Stella, diocèse de Savone (*A. A. S.*, XXVII, 44).

14° Lettre apostolique *Mutinae in Aemilia*, du 20 juillet 1934, érigeant en basilique mineure la cathédrale de Modène (*A. A. S.*, XXVII, 45).

15° Lettre apostolique *Paterna caritas*, du 29 juillet 1934, déclarant Notre-Dame du Perpétuel-Secours patronne du diocèse de Maitland (*A. A. S.*, XXVII, 331).

16° Lettre apostolique *Ab hodierno*, du 1er août 1934, érigeant l'abbaye bénédictine de Sainte-Croix de la Congrégation de Sainte-Odile en la ville et préfecture apostolique de Yenki, en Chine (*A. A. S.*, XXVII, 365).

17° Lettre apostolique *Quum Brictinoriensis dioecesis*, du 5 mars 1935, déclarant Notre-Dame del Lago patronne principale, et sainte Catherine et saint Ruffil patrons secondaires du diocèse de Bertinovo (*A. A. S.*, XXVII, 366).

18° Lettre apostolique *Cliftoniensi in dioecesi*, du 23 mai 1935, érigeant en basilique mineure l'église abbatiale Saint-Grégoire-le-Grand des Bénédictins de Downside (*A. A. S.*, XXVII, 401).

19° Lettre apostolique *Marianum exstat*, du 24 mai 1935, nommant S. Em. le cardinal Lépicier légat pour le couronnement de Notre-Dame *ta Pinu*, à Gozo (*A. A. S.*, XXVII, 403).

20° Lettre apostolique *Per celebre in tota*, du 24 mai 1935, érigeant en basilique mineure le sanctuaire marial de Vicoforte, au diocèse de Mondovi (*A. A. S.*, XXVII, 404).

21° Lettre apostolique *Culmensis dioecesis*, du 14 juin 1935, érigeant en basilique mineure l'église Saint-Jean-Baptiste de Torun, diocèse de Chelmno (*A. A. S.*, XXVII, 434).

22° Lettre apostolique *Bredanus Episcopus*, du 22 juin 1935, érigeant en basilique mineure l'église Saint-Willibrord de Hulst, diocèse de Breda (*A. A. S.*, XXVII, 435).

23° Lettre apostolique *Romani Pontifices*, du 16 juillet 1935, déclarant Notre-Dame de Guadalupa patronne des îles Philippines (*A. A. S.*, XXVIII, 63).

24° Lettre apostolique *Constat ex pluribus*, du 26 juillet 1935, accordant le titre et les privilèges de basilique mineure à l'église *Dei genitrici Angelorum Reginae*, de Cartago, Costa-Rica (*A. A. S.*, XXVIII, 155).

25° Lettre apostolique *Reipublicae Cubanae*, du 11 septembre 1935, constituant la nouvelle nonciature apostolique de Cuba (*A. A. S.*, XXVIII, 64).

26° Lettre apostolique *Decessores Nostros*, du 19 septembre 1935, fixant le statut des soldats catholiques d'Allemagne pour l'observation de leurs devoirs religieux prévu par le Concordat (*A. A. S.*, XXVII, 367; *D. C.*, 34. 963).

27° Lettre apostolique *Romanorum Pontificum*, du 20 novembre 1935, supprimant l'Ordre des Frères de la Pénitence de Jésus Nazaréen (*A. A. S.*, XXVII, 482).

28° Lettre apostolique *Allatum ad Nos*, du 10 février 1936, élevant à la dignité de basilique mineure l'église Notre-Dame de Buenos-Aires (*A. A. S.*, XXVIII, 265).

29° Lettre apostolique *Paterna caritas*, du 12 février 1936, déclarant saint Melaine patron principal du diocèse de Rennes (*A. A. S.*, XXVIII, 156).

30° Lettre apostolique *Venerabilis Frater*, du 15 février 1936, instituant saint Augustin patron du diocèse de Constantine et Hippone (*A. A. S.*, XXVIII, 228).

31° Lettre apostolique *Sancti Francisci Assisiensis*, du 16 février 1936, élevant au titre et privilège de basilique mineure l'église Saint-François d'Assise de Bologne (*A. A. S.*, XXVIII, 289).

32° Lettre apostolique *In Pragensis*, du 22 février 1936, élevant au titre de basilique mineure l'église B.-M.-V. d'Albendorf au diocèse de Prague (*A. A. S.*, XXVIII, 291).

33° Lettre apostolique *Ex amplissimis*, du 24 février 1936, élevant à la dignité de basilique mineure le sanctuaire de Notre-Dame *Salus Infirmorum* de Cortenbosch au diocèse de Liége (*A. A. S.*, XXVIII, 292).

34° Lettre apostolique *Beatae Virginis Mariae*, du 12 mars 1936, accordant le titre et les privilèges de basilique mineure à l'église Notre-Dame del Pilar de Buenos-Aires (*A. A. S.*, XXVIII, 396).

35° Lettre apostolique *Ad munus Nobis*, du 15 mars 1936, érigeant une nouvelle nonciature apostolique au Guatemala (*A. A. S.*, XXVIII, 230).

36° Lettre apostolique *Litteris Apostolicis Nostris*, du 25 mars 1936, confirmant patrons principaux du Portugal la B. V. Immaculée, saint Antoine de Padoue et saint François Borgia (*A. A. S.*, XXVIII, 397).

37° Lettre apostolique *Cum in oppido*, du 5 mai 1936, déclarant saint Pie V patron principal de tout le diocèse d'Alexandrie (*A. A. S.*, XXVIII, 398).

38° Lettre apostolique *Compertum habemus*, du 16 mai 1936, élevant au titre de basilique mineure l'église Notre-Dame de Pitié, à Thierenbach, au diocèse de Strasbourg (*A. A. S.*, XXVIII, 464).

39° Lettre apostolique *Inter Pia*, du 30 juin 1936, accordant au cardinal vicaire général de Rome le titre de cardinal protecteur et visiteur du pieux Institut des catéchumènes et néophytes de Sainte-Marie-des-Monts (*A. A. S.*, XXVIII, 381).

7° LETTRES

Aux 342 lettres précédemment citées, il faut en ajouter 38 :

1° Lettre *Clarissima Agrigentina Civitas*, du 1er mai 1934, au cardinal Sincero, le nommant légat au Congrès eucharistique d'Agrigente (*A. A. S.*, XXVII, 47).

2° Lettre *Quinto ac vicesimo*, du 3 mai 1934, au R. P. Augustin Bea, Jésuite, recteur de l'Institut biblique, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de cet Institut (*A. A. S.*, XXVII, 48).

3° Lettre *Gratum profecto*, du 20 mai 1934, au cardinal O'Connell, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales (*A. A. S.*, XXVII, 49).

4° Lettre *Laetitia singulari*, du 2 juillet 1934, au cardinal Binet, le nommant légat au IIIe Congrès marial national de Notre-Dame de Liesse, diocèse de Soissons (*A. A. S.*, XXVII, 73).

5° Lettre *Primo hoc*, du 18 octobre 1934, au cardinal Mundelein, pour son jubilé épiscopal (*A. A. S.*, XXVII, 74).

6° Lettre *Summa animi delectatione*, du 18 octobre 1934, au R. P. Agostino Gemelli, O. F. M., le félicitant de la *Rivista di Filosofia Neoscolastica* (*A. A. S.*, XXVII, 76 ; *D. C.*, 35. 613).

7° Lettre *Iam pridem Nobis*, du 28 octobre 1934, au cardinal Mac Rory, le nommant légat au Congrès eucharistique australien de Melbourne (*A. A. S.*, XXVII, 299).

8° Lettre *Pergratae Nobis*, du 1er novembre 1934, aux archevêques et évêques de Pologne sur le Concile plénier de Czenstochowa (*A. A. S.*, XXVII, 301).

9° Lettre *Id libenter*, du 21 novembre 1934, au cardinal Ascalesi, à l'occasion de son jubilé épiscopal (*A. A. S.*, XXVII, 302).

10° Lettre *Quod tam alacri*, du 10 janvier 1935, à Mgr Gerlier, sur la clôture à Lourdes de l'année jubilaire (*A. A. S.*, XXVII, 5 ; *D. C.*, 33. 965).

11° Lettre *Quinque episcopatus*, du 10 mars 1935, au cardinal Schulte, à l'occasion de son jubilé épiscopal (*A. A. S.*, XXVII, 373 ; *D. C.*, 35. 1423).

12° Lettre *Anno Sancto*, du 12 avril 1935, au cardinal Pacelli, le nommant légat à Lourdes, pour les fêtes à Lourdes de l'année jubilaire de la Rédemption (*A. A. S.*, XXVII, 375 ; *D. C.*, 33. 1155).

13° Lettre *Suavi semper*, du 21 avril 1935, au cardinal Schuster, archevêque de Milan, à l'occasion de l'inauguration du nouveau Grand Séminaire de Venegono (*A. A. S.*, XXVII, 376).

14° Lettre *Quae ad Salutem*, du 8 mai 1935, au cardinal Lépicier, le nommant légat pontifical au Concile maltais devant se tenir à Lavalette, en juin (*A. A. S.*, XXVII, 406).

15° Lettre *Sollemnium agendorum*, du 27 mai 1935, à Mgr Hinsley, archevêque de Westminster, à l'épiscopat anglais et à l'abbé primat de l'Ordre Bénédictin, au sujet du XIIe centenaire de la mort de saint Bède le Vénérable (*A. A. S.*, XXVII, 407).

16° Lettre *Perpetua semper exstitit*, du 27 mai 1935, au cardinal van Roey, à l'occasion du centenaire de la réouverture de l'Université catholique de Louvain (*A. A. S.*, XXVII, 437 ; *D. C.*, 34. 269).

17° Lettre *Libentes sane comperimus*, du 9 juin 1935, au cardinal Hlond, le nommant légat pontifical au Congrès eucharistique de Ljubljana (*A. A. S.*, XXVII, 438).

18° Lettre *Non sine magna*, du 20 juin 1935, au cardinal Verdier, le nommant légat pontifical au Ier Congrès catholique tchécoslovaque de Prague (*A. A. S.*, XXVII, 483).

19° Lettre *Inter clarissima*, du 16 juillet 1935, à S. Exc. Mgr Righetti, évêque de Savone et Noli, sur les fêtes du centenaire de Notre-Dame de la Miséricorde de Savone (*A. A. S.*, XXVIII, 266).

20° Lettre *Haud ita pridem*, du 10 août 1935, à Mgr di Maria, archevêque titulaire d'Iconium, acceptant sa démission de nonce apostolique en Suisse pour raison de santé (*A. A. S.*, XXVII, 486).

21° Lettre *Cogitantibus Nobiscum*, du 19 août 1935, au cardinal van Roey, sur le Congrès de la J. O. C., à Bruxelles (*A. A. S.*, XXVIII, 65).

22° *Lettre Praeclara studia apparatuumque*, du 20 août 1935, au cardinal Fumasoni-Biondi, le nommant légat au Congrès eucharistique national italien de Teramo (*A. A. S.*, XXVIII, 67).

23° Lettre *Allatum est Nobis*, du 20 août 1935, au cardinal Hayes, légat au Congrès eucharistique de Cleveland (*A. A. S.*, XXVIII, 157).

24° Lettre *Qui proxime complebitur*, du 26 août 1935, au cardinal Mac Rory, pour ses noces d'or sacerdotales (*A. A. S.*, XXVIII, 68).

25° Lettre *Mensis septembris*, du 30 août 1935, au cardinal Capotosti, pour son 50e anniversaire de sacerdoce (*A. A. S.*, XXVIII, 104).

26° Lettre *Grata semper*, du 14 septembre 1935, au cardinal Lépicier, pour le cinquantenaire de son sacerdoce (*A. A. S.*, XXVIII, 105).

27° Lettre *Quamvis Nostra de Actione catholica*, du 27 octobre 1935, au cardinal Leme da Silveira Cintra, et à l'épiscopat du Brésil, sur les moyens les plus propres à promouvoir l'Action catholique (*A. A. S.*, XXVIII, 159 ; *D. C.*, 35. 1347).

28° Lettre *Quae in remotis*, du 12 janvier 1936, au cardinal Verdier, légat pour la consécration de la cathédrale de Dakar (*A. A. S.*, XXVIII, 231).

29° Lettre *Haud sine peculiari*, du 12 février 1936, au cardinal von Faulhaber, pour le 25e anniversaire de son épiscopat (*A. A. S.*, XXVIII, 232).

30° Lettre *Praeterito iam anno*, du 1er mars 1936, au cardinal Minoretti, légat aux fêtes du centenaire de Notre-Dame de la Miséricorde de Savone (*A. A. S.*, XXVIII, 268).

31° Lettre *Iucundus profecto*, du 19 mars 1936, au cardinal Gonçalves Cerejeira, pour le 25e anniversaire de son sacerdoce (*A. A. S.*, XXVIII, 399).

32° Lettre *Perlibenti sane animo*, du 29 avril 1936, au cardinal Ilundain y Esteban, pour le cinquantenaire de son sacerdoce (*A. A. S.*, XXVIII, 400).

33° Lettre *Laetus profecto*, du 21 mai 1936, au cardinal Kakowski, pour le cinquantenaire de son sacerdoce (*A. A. S.*, XXVIII, 466).

34° Lettre *Quintum ac vigesimum*, du 3 juin 1936, au cardinal Leme da Silveira Cintra, pour le 25e anniversaire de son élévation à l'épiscopat (*A. A. S.*, XXVIII, 401).

35° Lettre *Perutile sane*, du 24 juin 1936, au cardinal Gonçalves Cerejeira, légat aux fêtes du centenaire de sainte Elisabeth, à Coïmbre (*A. A. S.*, XXVIII, 467).

36° Lettre *Singulari animi laetitia*, du 27 juillet 1936, au cardinal Leme da Silveira Cintra, légat au Congrès national eucharistique de Bello Horizonte, au Brésil (*A. A. S.*, XXVIII, 468).

37° Lettre *Quod iam pridem*, du 1er août 1936, au cardinal Marmaggi, légat au Concile plénier

polonais de Czestochova (*A. A. S.*, XXVIII, 490).

38° Lettre *Quemadmodum ii*, du 25 octobre 1936, au cardinal Sbarretti, pour ses 80 ans (*A. A. S.*, XXVIII, 492).

8° HOMÉLIES, MESSAGES, DISCOURS

Homélies.

Aux quatorze homélies déjà publiées, il faut ajouter :

Homélie *Quemadmodum*, du 9 mai 1935, pour la canonisation des bienheureux John Fisher et Thomas More (*A. A. S.*, XXVII, 204).

Messages.

Aux trois messages radiophoniques antérieurs, ajoutons les deux suivants :

1° Message (21. 7. 35) au Congrès eucharistique de Strasbourg (*Osservatore Romano*, 22-23. 7. 35).

2° Message de Noël (24. 12. 36) (*Osservatore Romano*, 25. 12. 36 ; *D. C.*, t. 37, 197).

Discours.

Les *Acta Apostolicae Sedis* de 1936 contiennent le discours du 14 septembre 1936 de S. S. Pie XI, adressé, à Castel-Gandolfo, aux réfugiés espagnols (*A. A. S.*, XXVIII, 373 ; *D. C.*, t. 36, 453).

Congrès catholiques (1)

Comme on aura pu le remarquer dans les listes qui précèdent, S. S. Pie XI a voulu d'une façon toute particulière encourager les grandes manifestations de la vie catholique dans les différents pays du monde : Congrès d'Action catholique, Congrès eucharistiques, Congrès de presse, etc.

A beaucoup de ces Congrès, comme il le dit lui-même, il a tenu à être présent par des légats spécialement choisis à cette occasion.

On trouvera ci-après la plus grande partie des actes du Souverain Pontife sur ce sujet, groupés sous les titres suivants :

1° *Lettres de nomination de légats.*
2° *Congrès de jeunesse.*
3° *Congrès de presse.*
4° *Congrès des anciens combattants français.*
5° *Congrès national eucharistique de Strasbourg* (2).

(1) Sauf indication contraire, toutes les traductions des documents contenus dans ce chapitre sont de *la Documentation Catholique*.

(2) Rappelons que *la D. C.* a déjà publié la traduction des discours suivants de S. S. Pie XI : 18. 9. 33 : Discours aux congressistes de l'Union continentale de la publicité (t. 35, col. 454-457) ; — 27. 8. 35 : Allocution aux infirmières catholiques (t. 34, col. 324-327) ; — 12. 5. 36 : Discours à la cérémonie d'inauguration du Congrès et de l'Exposition internationale de la presse catholique (t. 35, col. 1481-1486) ; — 18. 4. 36 : Discours aux congressistes de la Bonne Presse (*ibid.*, col. 1193-1197) ; — 14. 8. 36 : Discours aux aspirants de l'Action catholique italienne (*ibid.*, col. 849) ; — 4. 9. 36 : Discours aux Tertiaires franciscains (*ibid.*, col. 850) ; — 13. 11. 36 : Discours aux participants du IIe Congrès international de l'Union missionnaire du clergé (*ibid.*, col. 1092-1097).

I. — Lettres de nomination de légat.

Congrès eucharistique d'Agrigente.

Lettre « Clarissima Agrigentina Civitas » au cardinal Sincero (1. 5. 34) (1).

PIE XI, PAPE.

VÉNÉRABLE FRÈRE,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

La très illustre cité d'Agrigente, dont la grande ambition est de briller non moins de l'éclat de sa foi chrétienne que de la gloire de son antiquité et de son art, est à la veille de célébrer au milieu de la plus grande allégresse un Congrès eucharistique de toute la Sicile. En ce qui concerne l'insigne église cathédrale, tout est déjà prêt : à l'extérieur, la rue est dégagée et les marches du péristyle ont été rendues plus douces ; à l'intérieur, les dalles ont été convenablement égalisées et de nouvelles et belles pierres s'y sont ajoutées ; le maître-autel a été dressé en meilleure place, enfin, les orgues ont été — vœu depuis si longtemps formulé — réparées et embellies. En outre, et la chose importe grandement, par d'utiles avis et de pieuses exhortations, les âmes ont été enflammées et préparées, afin qu'aux jours indiqués de très grands honneurs soient rendus publiquement à l'Auguste Sacrement et que le peuple chrétien en recueille des fruits salutaires. Les questions qui vont être traitées lors des prochaines séances du Congrès et auxquelles assisteront les sacrés pasteurs de l'île elle-même, seront d'une grande utilité. Il s'agira, en effet, entre autres, de promouvoir l'Action catholique que nous avons, dès le début de Notre Pontificat, qualifiée de « Notre très chère » ; il s'agira aussi de préciser la méthode la plus efficace pour ramener vers l'Eglise unique ces peuples orientaux qui ont toujours été l'objet de Notre zèle paternel et de Notre sollicitude angoissée.

C'est pourquoi, désireux de donner plus de solennité à ce Congrès et accédant volontiers aux vœux de l'évêque d'Agrigente, qui a tant à cœur d'attirer dans sa ville un nombreux et magnifique concours de congressistes, Nous avons décidé, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, de vous confier à vous, Vénérable Frère, le soin de représenter Notre personne à ce Congrès.

Par la présente lettre, donc, Nous vous choisissons et vous désignons pour présider, en Notre nom, et en vertu de Notre autorité, le Congrès d'Agrigente. Nous savons, en effet, le zèle particulier avec lequel vous vous efforcez de promouvoir le culte et la dévotion dus au Très Saint Sacrement ; Nous savons aussi le soin et l'empressement que vous apportez dans l'accomplissement de la très importante fonction que nous vous avons confiée concernant l'Eglise orientale.

Ne manquez pas d'exhorter en Notre nom tous ceux qui se rassembleront à l'occasion du Congrès, à rendre amour pour amour à l'Auteur de notre salut, qui, caché dans le tabernacle, reste avec nous si aimablement, nous nourrit de son aliment céleste et nous ordonne de vivre sa propre vie, afin que l'ardeur de cette charité se manifestant en toute sorte de bonnes œuvres, tourne au plus grand bien de l'Eglise et de la société civile. Et afin que la célébration du Congrès apporte aux fidèles des fruits

(1) Cf. *A. A. S.*, 1. 2. 35, pp. 47-48.

plus abondants, nous vous donnons, en outre, le pouvoir de bénir, en Notre nom, le peuple chrétien présent, au jour fixé, à la fin de la solennité sacrée, avec indulgence plénière des fautes commises, à gagner aux conditions prescrites par l'Eglise.

En attendant, comme gage des bienfaits célestes et témoignage de Notre profonde affection, Nous vous accordons de grand cœur dans le Seigneur la Bénédiction apostolique, à vous, Vénérable Frère, à l'évêque zélé d'Agrigente et aux autres évêques de Sicile, ainsi qu'à tous les fidèles qui prendront part aux solennités du Congrès.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 1er mai, en la fête des saints Philippe et Jacques, en l'année 1934, la treizième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Congrès marial de Liesse.

Lettre « Laetitia singulari » au cardinal Binet (2. 7. 34) (1).

PIE XI, PAPE.

NOTRE CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

C'est avec une joie singulière que Nous avons appris, il y a quelque temps, que des solennités séculaires en l'honneur de Notre-Dame de Liesse se préparaient au milieu d'un enthousiasme populaire inusité.

Depuis le jour — et voici huit cents ans — que les premiers serviteurs de Marie sont venus avec vénération devant la statue miraculeuse de Notre-Dame de Liesse, des fidèles de tout rang et de tout ordre, prêtres et laïques, princes et hommes du peuple, pontifes, rois, chrétiens par dizaines de milliers, soit individuellement, soit en groupe, sont venus en pèlerinage chaque année à ce sanctuaire, afin d'y recueillir l'abondance des grâces spirituelles et, par suite, la joie.

De sorte que, en cette fête huit fois centenaire, on ne fait pas seulement mémoire d'un événement sacré, mais encore on commémore heureusement et utilement l'admirable continuité et la série de bienfaits que les fidèles, affluant ici de tous côtés, ont reçus du culte et de l'hommage rendus à la Mère de Dieu.

C'est donc très opportunément aussi qu'a été conçu le dessein de tenir le IIIe Congrès marial auprès du sanctuaire de Notre-Dame de Liesse. Quoi de plus apte, quoi de plus convenable pour aviver la confiance des chrétiens envers l'Auguste Reine, que de les rassembler dans un lieu où ont laissé tant de souvenirs la foi et la piété des aïeux, où la Mère très douce est apparue comme cause de notre joie d'une manière éclatante et si fréquente !

C'est pourquoi Nous louons hautement et le Congrès des catholiques, et ces solennités séculaires qui auront lieu prochainement en l'honneur de Notre-Dame de Liesse, comme Nous l'avons dit. Et Nous voulons y être présent et y participer par Notre légat. Et ainsi, il Nous sera très agréable de rendre la pareille à Nos chers fils de France, et d'une certaine manière de les visiter et de les saluer à Notre tour, eux qui sont venus dans la Ville Éternelle en groupes de pèlerins si nombreux pendant l'Année sainte de la Rédemption récemment écoulée, eux qui, par leur présence et leur fervente charité, Nous ont tant réjoui.

Vous donc, Notre cher Fils, qui aimez tant le diocèse de Soissons, où vous avez vu le jour, et où vous avez exercé la charge pontificale pendant sept ans, qui avez une grande dévotion pour la Mère de Dieu, qui êtes encore sous le charme de l'honorable légation de Lourdes et de ses consolations, Nous vous choisissons et constituons, par ces lettres, Notre légat, comme Nous l'avons déjà annoncé, afin que vous présidiez, en Notre nom et par Notre autorité, les réunions qui auront lieu dans le sanctuaire de Notre-Dame de Liesse. Nous avons le plus grand espoir que les fils de cette très noble France, se remettant en mémoire les bienfaits innombrables reçus du Seigneur par Marie au cours de ces huit siècles, rivaliseront religieusement avec la piété de leurs ancêtres et que, de jour en jour, ils aimeront et vénéreront avec une ardeur croissante leur céleste Patronne.

Ainsi, sous de tels auspices, il arrivera que l'antique et glorieuse louange qui fit appeler la France la Fille aînée de l'Eglise se renouvellera de nos jours avec le même bonheur.

Mais pour que de plus grands fruits de grâces soient produits dans les âmes par la célébration de cet événement sacré, Nous vous accordons spontanément, Notre cher Fils, qu'au jour désigné, après avoir célébré le Saint Sacrifice solennellement, vous bénissiez les assistants en Notre nom, leur offrant l'indulgence plénière de leurs fautes, à gagner selon les prescriptions de l'Eglise.

D'ici là, comme gage de Nos vœux, et en témoignage de Notre très grande bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction apostolique, à vous, Notre cher Fils, au très distingué évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin, à ses conseillers et collaborateurs, au clergé et à tout le peuple fidèle.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 juillet en la fête de la Visitation de la Sainte Vierge de l'an 1934, de Notre Pontificat le quatorzième.

PIE XI, PAPE.

(1) Cf. *A. A. S.*, 1. 3. 35, pp. 73-74. — Cf. texte français dans *Notre-Dame de Liesse. 1134-VIIIe centenaire 1934. IIIe Congrès marial national*, pp. 16-19.

Congrès eucharistique de Melbourne.

Lettre « Iam pridem Nobis » au cardinal Mac Ror[y] (28. 10. 34) (1).

PIE XI, PAPE.

CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Depuis longtemps, Nous savons qu'on prépar[e] pour décembre prochain un Congrès eucharistiqu[e] d'Australie et même de toute l'Océanie ; cette nou[]velle Nous a été très agréable. A l'occasion du cen[]tenaire de la fondation de la République de Victor[ia] et de sa capitale Melbourne, les fidèles ont conç[u] le dessein, bien digne de leur religion et de le[ur] piété, de commémorer dans la prière et la reco[n]naissance les bienfaits que la divine Providence [a] prodigués, au cours de ce siècle, aux citoyens [de] la République de Victoria et aux autres habitan[ts] de l'Océanie. Voici donc que Nous est fournie u[ne] magnifique occasion de Nous associer Nous aus[si] à Nos très chers fils qui habitent dans ces région[s] pour rendre à Dieu, Auteur de tout bien, la louan[ge]

(1) Cf. *A. A. S.*, 20. 8. 35, pp. 299-300.

qui lui est due, ainsi que de nombreuses actions de grâces, et de participer en même temps par Notre autorité et en quelque sorte par Notre présence aux solennités sacrées destinées à promouvoir la gloire de l'Auguste Sacrement. C'est pourquoi, cher Fils, par la présente lettre, Nous vous constituons et vous nommons Notre légat, vous qui êtes uni par tant de liens aux fidèles de l'Océanie et qui, en qualité de membre du Suprême Sénat de l'Eglise, brillez de tout l'éclat de la pourpre romaine, et Nous voulons que vous présidiez le Congrès eucharistique qui rassemblera prochainement dans la très florissante ville de Melbourne les fidèles venus des différentes plages de l'Océanie. Nous ne doutons nullement que de très grands honneurs seront rendus au Christ-Roi par tous les fils qui, sous la conduite de leurs évêques et de leurs prêtres, accourront des diverses régions de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des îles voisines pour assister aux solennités sacrées. A tous, vous apporterez l'écho de Notre voix et vous transmettrez les vœux paternels que Nous formulons pour la prospérité toujours plus grande des peuples de l'Australie, pour chacun desquels, en retour de l'obéissance et de l'affection qu'ils montrent à l'égard du Saint-Siège, Nous gardons un souvenir que la très grande distance à travers terres et mers ne peut jamais effacer de notre cœur.

Ainsi donc, les prochaines solennités seront un splendide témoignage de l'unité catholique qui partout unit étroitement dans la foi et dans l'amour pasteurs et fidèles entre eux et avec le Chef suprême de l'Eglise.

Il Nous reste à supplier avec ferveur Dieu, gardien et soutien du nom catholique, de féconder de sa rosée l'œuvre de religion et de piété que vont accomplir les fils de l'Océanie, afin qu'il en résulte de bons et abondants fruits pour le bien et la prospérité de l'Eglise et de l'Etat.

Que la Bénédiction apostolique soit le gage de ces dons célestes et le témoignage de Notre affection particulière ; Nous vous l'accordons très affectueusement à vous, cher Fils, à l'éminent archevêque de Melbourne, aux autres évêques, ainsi qu'à tout le clergé et à tout le peuple fidèle.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 27 du mois d'octobre, en la fête de Notre-Seigneur Jésus-Christ Roi, en l'année 1934, la treizième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Congrès eucharistique de Ljubljana.

Lettre « Libentes sane comperimus » au cardinal Hlond (9. 6. 35) (1).

PIE XI, PAPE.

Cher Fils,
Salut et Bénédiction apostolique.

Nous avons été très satisfait d'apprendre que vers la fin de ce mois doit être célébré à Ljubljana, capitale de la Carniole, le Congrès eucharistique national du royaume de Yougoslavie. Le commencement des assemblées sacrées coïncidera, en effet, heureusement, avec le jour même spécialement consacré au Très Sacré Cœur de Jésus. Quel honneur plus grand, en vérité, quel culte plus agréable peuvent être rendus à son divin Cœur que de chanter sa gloire et les bienfaits du Sacrement de l'amour même et d'y puiser abondamment de nouvelles grâces ?

(1) Cf. *A. S. S.*, 25. 11. 35, pp. 438-439.

Aussi, est-ce bien opportunément que les bons fidèles de Yougoslavie sont invités depuis longtemps, grâce aux avis et aux exhortations de leurs pasteurs sacrés, à cultiver la dévotion envers la sainte Eucharistie et qu'ils se préparent avec zèle à célébrer avec une piété exemplaire et au milieu d'un très grand concours du peuple, le Congrès de Ljubljana.

Quant à Nous, qui avons tant à cœur de promouvoir de plus en plus le culte de l'auguste Sacrement et de voir les fidèles recourir chaque jour davantage, pour leur propre bien, à une aide céleste si puissante, Nous voulons participer, comme Nous l'avons déclaré publiquement, à cette prochaine solennité eucharistique et Nous désirons y être pour ainsi dire présent en la personne de Notre légat. Par la présente lettre, Nous vous choisissons donc, cher Fils, vous qui vous distinguez par une telle piété et une telle dévotion envers la très sainte Eucharistie, et qui êtes revêtu d'une si haute fonction et dignité, et Nous vous désignons comme Notre légat, chargé de représenter Notre personne et de présider en Notre nom et en vertu de Notre autorité le prochain Congrès eucharistique national du royaume de Yougoslavie. Il n'est pas douteux que, grâce à votre éminente vertu et à l'éclat et à la magnificence de la pourpre romaine, vous ne vous acquittiez très heureusement de cette noble fonction. Notre Sauveur et Rédempteur, ainsi qu'il l'a fait en tout temps, appelle sans cesse à lui, en ces temps si critiques, tous ceux qui souffrent et qui sont dans la tristesse, les invitant à se réfugier vers son Cœur pour y goûter un très grand réconfort et une très grande consolation ; lui-même, il désire détourner les esprits de l'amour effréné des choses passagères, afin qu'ils puissent participer aux trésors infinis de son amour ; lui-même, enfin, il ordonne d'unir à son Sacrifice eucharistique l'immolation de ses ministres et des autres fidèles et il leur accorde en retour des biens nombreux et incomparables, se réservant, ainsi qu'il l'a promis à sainte Marguerite-Marie, « de combler de l'abondance des grâces célestes tous ceux qui honoreraient de la sorte son Cœur ».

En souhaitant, donc, de tout cœur, que le prochain Congrès produise des fruits salutaires et abondants, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, comme gage de notre très grande affection, à vous, cher Fils, au diligent évêque de Ljubljana et aux autres évêques de Yougoslavie, ainsi qu'à tous les fidèles qui prendront part aux solennités eucharistiques, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 9 du mois de juin, dimanche de la Pentecôte, en l'année 1935, la quatorzième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Premier Congrès catholique de Prague.

Lettre « Non sine magna » au cardinal Verdier (20. 6. 35) (1).

PIE XI, PAPE.

Cher Fils,
Salut et Bénédiction apostolique.

Ce n'est pas sans un très grand plaisir que Nous avons appris que devait avoir lieu à la fin du mois présent, à Prague, capitale très illustre de la Tchécoslovaquie, le premier Congrès catholique national. Depuis, en effet, que le nouvel Etat a été constitué

(1) Cf. *A. A. S.*, 31. 12. 35, pp. 483-485.

après la grande guerre, jamais les catholiques, quelles que fussent leur race et leur langue, qui habitent sur son territoire, ne se sont assemblés pour se concerter et prendre des mesures communes concernant la sauvegarde des intérêts de la cause catholique. L'affection et la concorde de citoyens animés de la même foi et du même patriotisme offrira, certes, un grand et consolant spectacle, digne d'être loué et admiré par tous les gens de bien. Cependant, pour favoriser l'union fraternelle de tant d'esprits différents, rien ne peut être meilleur ni plus efficace que le sujet qui doit être traité dans les assemblées, c'est-à-dire la Rédemption divine du genre humain, que nous avons commémorée solennellement dans le monde catholique au cours de l'Année sainte qui vient de s'écouler.

L'œuvre si salutaire accomplie miséricordieusement par le Fils de Dieu lui-même n'est-elle pas, en effet, l'origine et le fondement de la religion catholique, en même temps que la raison première et la cause de l'Eglise même du Christ? Le souvenir et le rappel de ce mystère sacro-saint sera pour les fidèles qui se rassembleront à Prague comme une force d'attraction, grâce à laquelle des catholiques si différents par la race et par la langue ne seront plus qu'un seul cœur et une seule volonté.

Aussi, Nous qui en tout temps avons demandé que dans chaque pays les efforts des catholiques tendent, d'un commun accord, à protéger la foi commune et à maintenir les bonnes mœurs, non seulement Nous avons approuvé, d'un cœur paternel, le projet tracé depuis longtemps par les évêques de Tchécoslovaquie de réunir ce Congrès à Prague, mais Nous tenons encore, en vertu de Notre autorité apostolique, à participer au Congrès lui-même par l'intermédiaire de Notre légat. C'est pourquoi, cher Fils, vous qui jouissez de l'éminent prestige qui se dégage de l'imposante pourpre romaine et de la fonction archiépiscopale que vous exercez sur ce très noble siège de Paris, par la présente lettre, Nous vous choisissons et vous constituons Notre légat, chargé de présider en Notre nom et en vertu de Notre autorité le Congrès des catholiques à Prague. Nous ne doutons aucunement que, grâce à votre singulière prudence et vertu et grâce aussi à la profonde affection que vous portez au peuple de Tchécoslovaquie, vous n'accomplissiez parfaitement et heureusement la mission qui vous est confiée.

Combien nombreux subsistent encore, dans l'antique cité de Prague couronnée de tours, les monuments d'un âge passé attestant la religion catholique et les vertus des ancêtres! Combien nombreux sont les édifices sacrés, ornés d'inscriptions et d'ornements antiques, qui dressent dans le ciel leurs clochers aigus, et en premier lieu cette cathédrale consacrée à saint Vite, à la flèche visible de si loin, qui semble la gardienne céleste de la ville elle-même. Que de statues sacrées, d'emblèmes et de monuments de la foi destinés à exciter la piété des fidèles et à rappeler la Rédemption divine elle-même, sont exposés publiquement et aux yeux de tous, telle la croix vénérable qui, au sommet des temples eux-mêmes ou au bord des chemins les plus fréquentés, attire doucement les âmes à elle! Qu'elles sont précieuses, les cendres et les reliques des héros de l'Eglise et de la patrie, conservées religieusement dans les temples! Quel stimulant ne sont-elles pas en faveur de la foi chrétienne et des vertus civiques! Ils nous parlent encore magnifiquement par leurs dépouilles mêmes et leurs souvenirs, ces hommes si illustres tels que saint Venceslas, chef et patron de la Bohême, saint Adalbert martyr, saint Jean Népomucène, insigne martyr du ministère sacerdotal, qui méritèrent excellemment à la fois de l'Eglise et de la patrie.

Le cœur confiant, acceptez donc, cher Fils, la mission qui vous est confiée de présider aux assemblées et cérémonies saintes. Nous espérons, en effet, que le Congrès des catholiques à Prague réalisera l'union la plus étroite des fidèles de Tchécoslovaquie, non seulement pour le bien et l'utilité de l'Eglise, mais encore pour la concorde et la prospérité de la société civile. Et tandis que, le jour même dédié au Prince des apôtres, au milieu de la ville, sur la splendide et vaste place Saint-Stanislas, en présence de l'auguste Sacrement solennellement exposé aux yeux des fidèles, les pieuses phalanges de catholiques de tout le pays, en rangs serrés, adoreront, avec le plus grand respect, le Rédempteur lui-même caché sous les voiles eucharistiques, tous les bons fils de l'Eglise feront sûrement le serment d'être attachés de plus en plus fortement et ardemment à la chaire du bienheureux Pierre.

Enfin, pour que cette sainte solennité soit encore plus profitable au peuple fidèle, Nous vous donnons, en outre, le pouvoir, l'exposition du Très Saint Sacrement terminée, de bénir en Notre nom, et en vertu de Notre autorité, les fidèles présents en les engageant à gagner l'indulgence plénière de leurs fautes aux conditions prescrites par l'Eglise.

Quant à Nous, en priant Dieu d'assurer en toutes choses le succès de votre légation, Nous vous accordons de grand cœur, comme gage de cette assistance céleste et témoignage de Notre grande affection pour vous, cher Fils, Notre Bénédiction apostolique, ainsi qu'aux archevêques d'Olmütz et de Prague, aux autres évêques de Tchécoslovaquie, aux autorités civiles et à tous ceux qui prendront part aux solennités du Congrès.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 20 du mois de juin, en la fête du Très Saint Sacrement, l'an 1935, le quatorzième de Notre Pontificat.

PIE XI. PAPE.

Congrès national eucharistique de Teramo.

Lettre « Praeclara studia apparatuumque » au cardinal Fumasoni-Biondi (20. 8. 35) (1).

PIE XI, PAPE.

CHER FILS,

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

C'est avec une bien vive satisfaction que nous avons eu connaissance des grands préparatifs et des travaux exécutés avec zèle depuis longtemps pour le Congrès eucharistique national de Teramo. C'est pourquoi, au début de l'année et récemment encore, en présence des belles initiatives déjà prises et des autres pieux moyens employés pour inciter les cœurs des fidèles à préparer cette solennité sacrée conformément aux vœux de l'évêque de Teramo, Nous avons exprimé publiquement Nos félicitations et Nos exhortations paternelles, en même temps que Nos encouragements à faire mieux encore. Les habitants de Teramo, en effet, qui, avec la vigueur du corps et la force d'âme, ont reçu en héritage de leurs ancêtres une foi chrétienne intégrale et constante, ne seront pas les seuls à participer au Congrès

(1) Cf. *A. A. S.*, 31. 1. 36, pp. 67-68.

à eux s'uniront aussi tous ceux qui en Italie ont un culte particulier pour la sainte Eucharistie, et qui ou bien assisteront eux-mêmes aux assemblées solennelles, ou bien seront présents par la pensée et par la prière, donnant ainsi un magnifique spectacle et un remarquable exemple. Que peut-on imaginer de mieux et de plus efficace pour augmenter la vigueur et la ferveur de la foi chrétienne que le zèle et la dévotion envers le sacrement de l'Eucharistie, appelé à proprement parler le *mystère de la foi?* En lui seul, en effet, est contenu tout ce qui est au-dessus de la nature, il renferme pour ainsi dire tout un ensemble de prodiges aussi nombreux que variés : *Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus, escam dedit timentibus se* (1).

Grâce à ce sacrement, la foi chrétienne est entretenue, l'esprit est nourri, les mensonges de l'erreur sont dissipés ; les choses surnaturelles trouvent leur plus claire explication. C'est pourquoi, Nous qui avons tant à cœur l'intégrité et le progrès de la foi catholique, comme aussi l'honneur et le culte de l'auguste Sacrement, Nous désirons rehausser l'éclat du prochain Congrès non seulement en vertu de Notre autorité, mais Nous souhaitons y participer en quelque sorte Nous-même en la personne de Notre légat apostolique. Nous vous choisissons donc, cher Fils, vous qui, revêtu des splendeurs de la pourpre romaine, êtes à la tête du Conseil même des Pères cardinaux auxquels est confiée la fonction très grave de la propagation de la foi, et Nous vous constituons Notre légat, chargé de présider en Notre nom, et en vertu de Notre autorité, le prochain Congrès eucharistique national de Teramo. Nous ne doutons aucunement que les vertus qui vous distinguent et votre singulière dévotion envers l'auguste Sacrement ne vous fassent accepter volontiers et remplir dignement cette mission apostolique.

Très important et très utile est le thème général qui doit être développé dans les diverses assemblées du Congrès, à savoir : « L'Eucharistie dans les Saintes Ecritures. » C'est, en effet, aux sources sacrées que doit être puisée la doctrine salutaire concernant ce sublime mystère de la foi. Mais que dire des solennités sacrées qui vont avoir lieu devant un immense concours de fidèles ! Le Christ lui-même, Sauveur du genre humain, qui a bien voulu se cacher sous les espèces eucharistiques, sera magnifiquement exposé à l'adoration du peuple, aussi bien dans l'église cathédrale, artistement restaurée dans sa forme primitive, qu'à travers les rues de la ville de Teramo, entouré d'une pompe solennelle et au milieu des plus grands honneurs. Jésus lui-même, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, du sommet des Apennins, en plein cœur de l'Italie, de l'endroit où la grande Roche dresse dans le ciel sa double aiguille et du point même d'où l'on découvre, entre la Haute et la Basse-Italie, l'immense étendue de la mer, donnera sa bénédiction au peuple prosterné et à l'Italie tout entière. Ainsi donc, cher Fils, allez d'un cœur joyeux remplir votre fonction de président des cérémonies sacrées ; car il est certain que ces triomphes eucharistiques tourneront au plus grand bien de cette nation chérie et à l'accroissement considérable de la foi et de la piété.

En attendant, tout en accompagnant Notre légation de tous Nos vœux et de tous Nos souhaits, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur, comme gage du secours céleste et témoignage de Notre très grand amour, la Bénédiction apostolique, à vous, cher Fils, à l'évêque zélé de Teramo et à tous ceux qui assisteront au Congrès eucharistique ou le favoriseront d'une manière quelconque.

Donné à Castel-Gandolfo, près de Rome, le 20 août de l'année 1935, quatorzième année de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

(1) *Ps.* cx, 4-5.

Congrès eucharistique de Cleveland.

Lettre « Allatum est Nobis » au cardinal Hayes (20. 8. 35) (1).

PIE XI, PAPE.

Cher Fils,

Salut et Bénédiction apostolique.

Nous avons eu connaissance qu'en septembre prochain doit avoir lieu dans la très illustre ville de Cleveland un Congrès eucharistique de tous les Etats de l'Amérique du Nord. Ce Congrès, ainsi que Nous avons été heureux de l'apprendre, organisé sous l'inspiration et l'impulsion de l'évêque même de Cleveland, doit être le premier d'une nouvelle série de Congrès nationaux que l'on se propose de rassembler, à l'avenir, tous les quatre ans. Excellente idée, certes, et combien salutaire ! Peut-on, en effet, imaginer rien de plus efficace que ces Congrès pour éveiller et augmenter la piété et la dévotion du peuple fidèle envers l'auguste Sacrement ? C'est pourquoi, Nous Nous réjouissons vivement et du fond du cœur aussi bien de ces projets que du zèle singulier avec lequel sont préparées les prochaines solennités, en vue de rendre au Roi céleste, caché sous les voiles eucharistiques, les plus grands honneurs, au milieu d'un immense concours de pieux fidèles. Afin d'accroître encore la splendeur de cette fête sacrée, Nous ne voulons pas Nous contenter d'exprimer nos félicitations paternelles, Nous désirons encore y participer intimement et y assister en personne par Notre légat.

En conséquence, cher Fils, Nous vous choisissons, vous qui, honoré de la brillante pourpre romaine, êtes à la tête d'une si illustre et si auguste Eglise, et jouissez, en raison de votre sagesse et de votre charité, d'un tel prestige parmi les catholiques et aussi les autres citoyens, et Nous vous désignons comme Notre légat, vous chargeant, en vertu de Notre autorité, de représenter Notre personne au Congrès eucharistique de Cleveland. Nous sommes certain que vous vous acquitterez si bien de cette mission que les cérémonies sacrées y gagneront beaucoup en dignité et en majesté et que les travaux du Congrès se signaleront également par leur valeur doctrinale et leur efficacité. Du reste, l'heureux succès du Congrès Nous est garanti par le choix même du thème général si important qui sera développé dans les réunions, à savoir : l'Eucharistie, source et inspiratrice éternelle d'Action catholique.

Le Congrès, en effet, estime que c'est une heureuse idée et une chose bien utile que la vie de chacun corresponde pleinement à la foi chrétienne et que tous unissent leurs forces de manière que la foi qu'ils confessent soit souverainement profitable au salut de la république. Et c'est incontestablement ce qui arrivera si les bons fidèles puisent abondamment et chaque jour plus fervemment à la source brûlante d'amour qui jaillit du Très Sacré Cœur de Jésus-Christ, caché sous les espèces eucharistiques.

En attendant, que la Bénédiction apostolique soit

(1) Cf. *A. A. S.*, 30. 4. 36, pp. 157-158.

le gage des lumières et des grâces célestes et le témoignage de Notre paternelle affection, Bénédiction que Nous vous accordons de tout cœur à vous, cher Fils, au distingué évêque de Cleveland, aux autres évêques, ainsi qu'aux magistrats civils et à tous ceux qui prendront part au Congrès de Cleveland.

Donné à Castel-Gandolfo, près Rome, le 20 août, en l'année 1935, la quatorzième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Congrès eucharistique national de Bello-Horizonte au Brésil.

Lettre « Singulari animi laetitia » au cardinal Leme da Silveira Cintra (27. 7. 36) (1).

PIE XI, PAPE.

CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

C'est avec une joie singulière que Nous avons appris dernièrement que se préparait avec une grande activité et magnificence un Congrès eucharistique national de tous les peuples brésiliens dans la célèbre ville de Bello-Horizonte. Le thème général choisi pour les assemblées sacrées, c'est-à-dire « L'Eucharistie et l'Action catholique », Nous semble tout à fait opportun et très approprié aux temps actuels. Manifestes, en effet, sont les multiples relations qui existent entre l'Action catholique et l'auguste Sacrement. Cette action, appelée si bien l'apostolat des laïques, exige avant tout l'intime union aussi bien des laïques à la hiérarchie sacrée des évêques, que des laïques entre eux et des collaborateurs aux pieuses œuvres; or, nulle union ne peut être plus étroite que celle qui est réalisée « par le Sacrement de l'unité ». Est-ce que, suivant la parole de l'Apôtre, « nous ne formons par tous un seul corps, nous qui participons à un même pain »? (2) En outre, cette même Action catholique, qui poursuit avant tout le salut éternel des âmes, exige des forces dépassant la nature, et elle a absolument besoin des secours célestes ; c'est pourquoi, ces secours doivent être puisés non seulement aux petits ruisseaux, mais à la source même « de l'eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle » (3), c'est-à-dire du divin Rédempteur, qui, caché sous les voiles sacrés, se donne lui-même aux fidèles « afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient plus abondamment » (4).

Il faut également remarquer que les apôtres de l'Action catholique, à l'instar des premiers athlètes du Christ de jadis, doivent être prêts à travailler au bien du prochain, à supporter toute sorte de peines et de persécutions et, s'il le faut, à succomber à une mort glorieuse. Mais où donc les illustres martyrs du Christ puisèrent-ils en tout temps cette constance et cette force si ce n'est dans la divine Eucharistie? Réconfortés par ce sacrement de la foi, qui est en même temps un sacrifice, combien de membres et de champions de l'Action catholique renouvelleront, s'il y a lieu, les exemples anciens d'Ignace d'Antioche et de Cyprien de Carthage et se feront ainsi les admirables hosties du Christ! Rien donc, n'est plus propre à promouvoir l'Action catholique que de cultiver de toute son âme la foi et la dévotion envers le corps sacré du Christ; par contre, aucun moyen ni aucune méthode ne sont plus efficaces et plus rapides que l'Action catholique elle-même pour mieux répandre parmi le peuple catholique le culte eucharistique.

Quant à Nous, qui ne désirons rien tant que de voir le Cœur eucharistique du Christ, « fournaise ardente de charité », partout vénéré et souverainement aimé, qui n'avons rien de plus à cœur que de voir aussi l'Action catholique très largement répandue et parfaitement organisée, non seulement Nous recommandons et approuvons paternellement le Congrès eucharistique solennel qui doit avoir lieu très prochainement au Brésil, mais encore Nous désirons y participer en quelque sorte en personne. C'est pourquoi, cher Fils, Nous vous désignons, vous qui occupez ce très noble siège métropolitain, qui faites partie de Notre très illustre Sénat et en qui resplendit l'éclatante pourpre romaine, et Nous vous nommons Notre légat, afin que, représentant Notre personne, vous présidiez en Notre nom et en vertu de Notre autorité le Congrès eucharistique qui doit avoir lieu à Bello-Horizonte au mois de septembre prochain.

Nous ne doutons aucunement que, grâce à votre éminente dévotion envers l'Eucharistie, vous ne vous acquittiez très volontiers et très utilement de cette noble mission. Recevez comme gage du succès de ce Congrès et témoignage et interprète de Notre particulière affection, la Bénédiction apostolique, que Nous accordons de grand cœur dans le Seigneur à vous, cher Fils, au distingué archevêque de Bello-Horizonte et à tous ceux qui prendront part au Congrès eucharistique.

Donné à Castel-Gandolfo, près Rome, le 27 du mois de juillet, en l'année 1936, la quinzième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

2° Congrès de jeunesse.

Congrès international de la J. O. C., à Bruxelles.

Lettre « Cogitantibus Nobiscum » au cardinal van Roey (19. 8. '35) (1).

PIE XI, PAPE.

NOTRE CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

En songeant au Congrès de la Jeunesse ouvrière chrétienne, qui va se tenir prochainement à Bruxelles, et en Nous représentant d'avance en imagination ces bataillons serrés de jeunes gens qui seront les hôtes de la ville royale de Belgique, Notre cœur exulte de joie et s'élève reconnaissant vers Dieu ; car, si les angoisses trop souvent ne lui manquent pas, de larges consolations lui sont aussi accordées. Cette joie, cher Fils, vous la partagez plus particulièrement, vous qui avez assisté à l'heureuse naissance dans votre patrie de cette Association aujourd'hui si florissante, et qui, avec une élite d'évêques et de prêtres, allez prendre part à ce Congrès qui s'annonce remarquable par sa foi et sa piété, splendide par sa magnificence et son éclat.

C'est sous l'empire de ces sentiments que Nous avons voulu vous adresser cette lettre pour vous exprimer Nos félicitations et Nos vœux, que vous

(1) Cf. *A. A. S.*, 25. 11. 36, pp. 468-469.
(2) *Cor.* x, 17.
(3) *Joan.* IV, 14.
(4) *Joan.* x, 10.

(1) Cf. *A. A. S.*, 31. 1. 36, pp. 65-66.

communiquerez à ceux qui, sous vos auspices, assisteront à ce Congrès.

Deux lustres se sont écoulés depuis que vit le jour l'Association de la Jeunesse ouvrière chrétienne, née chez vous sous de si heureux augures. S'arrêtant un instant aujourd'hui pour contempler le chemin parcouru et considérer l'œuvre grande et admirable qu'elle a réalisée, elle ne peut pas ne pas reconnaître la puissance de Dieu, qui daigna sourire à son entreprise. Ce n'est point en Belgique seulement, en effet, qu'elle s'est développée, y renforçant le catholicisme et lui amenant de nouveaux adeptes; mais elle a dépassé vos frontières, au point qu'il est absolument permis d'augurer qu'elle s'étendra davantage encore à l'avenir, se pliant aux diverses circonstances locales, se conformant aux désirs des évêques.

Et il ne peut en être autrement, attendu qu'elle est une forme authentique de l'Action catholique appropriée au temps présent, et que, suivant les conseils pressants de Notre Mère l'Eglise, elle consacre ses soins et ses efforts à la classe ouvrière, souvent écrasée sous le poids de la misère et trompée par de fallacieuses erreurs.

Qui donc ayant encore le sens et le culte de la vertu n'admirerait pas cette masse de jeunes gens en qui reposent tant d'espoirs pour la société civile et religieuse ? Une connaissance étendue de la religion, une foi solide, une charité invincible, s'élançant vers de saintes entreprises, un optimisme qui jamais ne défaille, révélateur d'une liliale intégrité de mœurs, une modestie vraie, unie à une grande fermeté d'âme, telles sont les qualités qu'ils ambitionnent pour servir efficacement l'Action catholique et par là aider la hiérarchie ecclésiastique dans l'exercice de l'apostolat.

Le travail quotidien leur permet de s'offrir à Dieu en hosties expiatoires et leur ouvre un large champ où peut se déployer leur zèle pour ramener leurs compagnons de travail, leurs frères, à la pratique de la vie chrétienne. Nous n'ignorons nullement combien, par leur dévouement, par leurs prières, par l'usage fréquent des sacrements, par leur douceur et par leurs soins diligents, ils s'efforcent de gagner leurs frères au Christ, vrais semeurs de lumière, collaborateurs de l'Esprit-Saint, soldats d'avant-garde de l'Eglise.

Que saint Joseph leur soit propice, ce modèle et ce gardien admirable des travailleurs ; que la Sainte Vierge Marie leur soit propice, elle qui, quoique née de la race royale de David, connut les difficultés d'une vie humble et laborieuse ; que Jésus daigne abaisser sur eux un regard favorable, lui, Créateur des astres, qui n'hésita pas à manier l'outil. Que, grâce à ces puissantes protections, fleurisse en eux la foi ancestrale et que croisse la gloire de l'œuvre qu'ils ont entreprise !

Quant à Nous, Nous engageons paternellement les membres de cette Association et ses dirigeants à se montrer toujours plus fidèles à leurs louables résolutions et à porter toujours plus ardentes les lampes de la charité, qui doivent apporter au monde anémié la chaleur vitale. Nous souhaitons vivement que la Bénédiction apostolique, que Nous vous accordons spécialement à vous, cher Fils, descende par vous sur tous ceux qui prennent part à ce Congrès solennel ; qu'elle soit pour tous le témoignage de Notre vive affection, et qu'avec le secours divin elle fasse de vos labeurs mûrir une abondante moisson.

Donné à Castel-Gandolfo, près de Rome, le 19 août 1935, quatorzième année de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Fêtes jubilaires de l'A. C. J. F.

Lettre « L'approche des fêtes » au cardinal Verdier (15. 5. 36) (1).

PIE XI, PAPE.

NOTRE CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

L'approche des fêtes jubilaires de l'Association catholique de la jeunesse française, à Paris, tout en retenant Notre bienveillante attention, n'est pas sans vivement toucher Notre cœur paternel, qui vibre de consolation et d'espérance à la perspective d'une manifestation si pleine de promesses. Cet événement doit, en effet, être considéré comme une glorieuse étape de la route parcourue par cette chère et ardente jeunesse vers l'idéal assigné aux pacifiques légions de l'Action catholique. Le petit troupeau qui se constituait, il y a cinquante ans, sous l'inspiration du comte Albert de Mun, est devenu aujourd'hui une imposante Association, laquelle veut dilater le royaume de Jésus-Christ qui est un royaume de lumière et de paix. Tel est bien le programme, telle est l'œuvre de l'A. C. J. F. Elle n'a point d'autre but — mais un pareil but comprend et dépasse tous les autres — que de perfectionner spirituellement ses jeunes recrues pour en faire à leur tour des apôtres, de bons soldats du Christ, selon la belle expression de saint Paul (*II Tim.* II, 3), qui porteront, par les armes d'une foi éclairée et d'une charité fervente, les bienfaits de la Rédemption dans tous les secteurs de la société, dans les écoles, dans les ateliers, dans les bureaux, dans les familles, dans la vie publique, parmi leurs camarades de toute condition et de tout rang. Car le véritable apostolat, comme l'amour de Dieu, dont il procède, ne connaît point de mesures ni de limites.

Nous suivons d'un regard paternellement ému — et Nous vous prions, cher Fils, de leur en donner l'assurance de Notre part — les progrès spirituels de ces jeunes gens. Déjà, leurs traditionnels pèlerinages au Siège de Pierre, toujours plus nombreux et plus fervents, en proclamaient à leur façon les consolants résultats, tout en conférant à l'A. C. J. F. un cachet spécifiquement romain, que Nos prédécesseurs Léon XIII et Pie X en particulier, dans de mémorables audiences, aimaient reconnaître et saluer en eux. Ces derniers temps, l'organisation méthodique de l'Action catholique française, à laquelle, très cher Fils, vous présidez avec une sagesse si éclairée, n'a pas été sans donner aux œuvres de jeunesse un regain de vitalité et de prospérité, par une conscience plus profonde de leur vocation à l'apostolat en union avec la hiérarchie, et par la mise au point des mouvements spécialisés permettant, grâce à cette loi bien connue de l'action du semblable sur le semblable, une influence plus directe, avec une immanquable efficacité. C'est le beau spectacle, en effet, que Nous a offert l'A. C. J. F., lors de l'inoubliable audience du 6 avril 1934, où toute cette jeunesse catholique française, une et diverse à la fois, avec ses jeunes marins, ses jeunes agriculteurs, ses jeunes commerçants, ses Jocistes, ses étudiants, tous fortement unis dans une puissante Fédération, semblait un champ magnifique, dont on pouvait dire avec Notre-Seigneur : *Videte regiones, quia albae sunt jam ad messem.* (*Joan.* IV, 35.) Nous les embrassions alors

(1) Cf. *Semaine religieuse de Paris* (30. 5. 36).

d'un tendre et paternel regard, qui se prolonge aujourd'hui, par les yeux de l'esprit et du cœur, jusque dans leurs solennelles assises parisiennes.

Nous contemplons avec joie la somme de bien qu'au cours de ce demi-siècle ils ont su réaliser et qu'ils augmenteront encore à l'avenir. Nous dénombrons avec bonheur les vocations qui sont sorties de leurs rangs, comme signe évident des faveurs divines. Nous leur renouvelons Nos exhortations à la piété, à l'étude et à l'action, cette indispensable et indivisible trinité de vertus et de bons propos qui est la marque lapidaire de leur programme. Nous appelons enfin les bénédictions d'en haut sur toute l'A. C. J. F., qui, dans les temps difficiles que nous traversons, représente l'un des plus solides espoirs de l'Eglise et de la patrie.

Tous ces sentiments d'exultation et de confiance, qui remplissent Notre âme à l'occasion du grand Congrès jubilaire, Nous vous demandons, très cher Fils, connaissant bien votre exceptionnelle sollicitude pastorale à l'égard de la jeunesse, d'en être vous-même l'interprète et le messager vénéré. A cette fin, comme gage de divine bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur dans le Seigneur la Bénédiction apostolique en vous priant de l'étendre à l'A. C. J. F. tout entière, à tous ses membres, à toutes ses sections, à toutes ses spécialisations, à leurs aumôniers si dévoués, aux illustres prélats qui les guident dans les sentiers du salut, aux nombreux évêques, archevêques et cardinaux qui, avec vous, très cher Fils, veulent honorer la célébration de ces noces d'or, dont on peut prédire que Notre chère et vaillante A. C. J. F. y trouvera l'occasion de nouvelles et magnifiques ascensions.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 mai 1936, quinzième année de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Premier congrès jociste de Suisse.

Lettre de S. Em. le cardinal Pacelli à Mgr Marius Besson (23. 7. 36) (1).

Excellence Révérendissime,

A l'approche du premier Congrès de la J. O. C. suisse, qui doit se tenir à Genève, sous la haute et sage direction de Votre Excellence, Sa Sainteté veut vous adresser une parole de paternelle satisfaction pour le bien accompli au cours de ce premier décennat, et vous encourager à continuer avec toujours plus d'élan et d'enthousiasme.

Comme de nombreux documents l'ont démontré, le Saint-Père nourrit une bienveillance toute spéciale à l'égard de la Jeunesse catholique en général, et de la Jeunesse ouvrière catholique en particulier. On l'a bien vu notamment par les lettres autographes que Sa Sainteté a adressées, l'an dernier, au Congrès jubilaire de la J. O. C. à Bruxelles, et, cette année, au Congrès du cinquantenaire de l'A. C. J. F. à Paris.

Quant à son auguste bienveillance envers la J. O. C. suisse, comment le Saint-Père ne la lui accorderait-il pas bien légitimement, lorsqu'il voit celle-ci tout animée du vif désir de réaliser les enseignements de l'Eglise sur la dignité chrétienne du travail, et décidée à faire pénétrer les bienfaits de la Rédemption en tant d'âmes qui, trop absorbées par la recherche du pain quotidien, en arrivent à oublier le pain céleste ?

(1) Cf. *Courrier de Genève* (21. 8. 36).

Les Jocistes suisses savent que l'Eglise considère le travail comme une très noble collaboration de l'homme à l'œuvre providentielle du Créateur. Cette collaboration se serait exercée même sans le péché originel ; la chute d'Adam ajouta la peine au travail et mit l'homme en lutte avec les éléments, lutte pénible mais moralement rédemptrice par laquelle il développe ses plus nobles énergies, lutte non seulement expiatrice, mais génératrice des plus hautes ascensions spirituelles.

La chute a été réparée par la Rédemption ; le travail, sanctifié par l'Homme-Dieu, est devenu un moyen de salut et de perfection morale. Que si parfois un industrialisme impitoyable asservissant l'homme à la machine le réduit pour ainsi dire à la condition d'esclave, l'âme chrétienne réagit et la voix des Pontifes dit et redit les paroles qui ne passeront point. La sociologie catholique, inspiratrice et zélatrice de toutes les légitimes et généreuses conquêtes, a le mérite de grouper les diverses classes en une harmonieuse collaboration, pour en composer les contrastes, selon la justice et la charité, et assurer aux travailleurs et à leurs familles ce qu'une vie dignement humaine et chrétienne requiert nécessairement.

L'auguste Pontife, Vicaire de Celui qui commande de rechercher d'abord et surtout le royaume de Dieu, et seulement ensuite le pain quotidien, ouvre son cœur à toutes les misères et à toutes les souffrances de ses fils. Il brûle du désir de leur assurer non seulement les bienfaits éternels de la Rédemption, mais aussi les bienfaits temporels qui proviennent de l'observation de la loi divine et de la mise en œuvre, jusque dans le domaine économique et social, de la doctrine catholique.

De pareilles sollicitudes pressent même le cœur du Saint-Père plus instamment encore en cette époque où la jeunesse ouvrière, qui lui est si chère, se trouve exposée aux périls d'une propagande délétère et subversive, dont l'idéologie est en contradiction absolue avec les enseignements de l'Eglise, en déclarant qu'au-dessus du monde matériel il n'y a plus rien, ni Dieu, ni âme, ni esprit, rien en somme de ce sur quoi repose l'édifice du christianisme. Et une telle opposition n'en est pas moins irréductible, même si l'on affiche des principes de fraternité, de prévoyance et de justice sociale, qui sont l'authentique et légitime patrimoine du christianisme.

Or, comme s'exprimait Sa Sainteté elle-même dans ses retentissants discours des 12 (1) et 13 mai dernier, cette propagande, profitant de la crise économique actuelle et du pessimisme avec lequel elle fait envisager l'avenir, prend aujourd'hui, dans son activité incessante et bien organisée, une attitude moins violente et en apparence moins impie, afin de pénétrer les milieux moins perméables et d'obtenir, comme il arrive malheureusement, des connivences inconcevables ou du moins des silences et des consentements tacites, qui sont d'un inestimable profit pour la cause du mal et d'un très funeste dommage pour la cause du bien.

En face de ce danger, les jeunes ouvriers catholiques suisses font bien de s'organiser dans la J. O. C. pour leur mutuel soutien et leur réciproque encouragement : de la sorte, ils connaîtront mieux les enseignements pontificaux, ils s'en feront les hérauts parmi leurs compagnons de travail et montreront comment de tels enseignements ouvrent la voie à la vraie restauration de l'ordre social.

Cependant, ce n'est pas seulement en paroles

(1) Cf. *D. C.*, t. 36, col. 1080-1086.

'ils s'opposeront à cette dangereuse propagande, ais par la pratique de leur vie, car comme anti-te aux erreurs théoriques et pratiques du néo-ganisme qui est lui-même le terrain le plus favo-ble aux doctrines subersives, rien n'est plus effi-ce que le christianisme sincèrement et intégra-ment vécu.

Les Jocistes suisses sauront devenir de vrais ôtres parmi leurs compagnons, en leur faisant nnaître par la parole et par l'exemple la surhu-aine beauté de notre sainte religion. Ce sera un ostolat d'autant plus efficace qu'il est exercé par i vit lui-même la vie de ses compagnons de tra-il et connaît leurs besoins.

Cet apostolat théorique et pratique, moral et reli-ieux, ne peut, pour être vraiment fécond et con-nu, s'exercer en dehors de l'Eglise catholique et ns la direction des évêques et des prêtres. Cet ostolat des laïques, sous la direction de la hiérar-ie, est justement l'Action catholique, en laquelle Saint-Père met toutes ses espérances pour le bien l'Eglise, et déjà la Jeunesse ouvrière suisse y onne les meilleures promesses avec le plus sérieux éveloppement.

Ces chers jeunes gens, dans la grande cité oderne matérialisée, s'emploieront à édifier la Cité Dieu en la construisant avec des pierres neuves, ais selon les lois éternelles de la charité frater-elle ; et ce sera sans doute leur mérite de faire arvenir aux légions toujours plus nombreuses 'âmes qui souffrent la divine parole : « Venez moi, vous tous qui êtes oppressés et accablés et vous soulagerai. »

En souhaitant que ce premier Congrès de la . O. C. suisse porte, dans toute cette chère Jeu-esse ouvrière, de fécondes semences de bien, en ême temps qu'une grande ferveur d'apostolat, le aint-Père envoie à Votre Excellence, à tous les rganisateurs du Congrès et à tous ceux qui y par-iciperont la Bénédiction apostolique.

Je saisis volontiers cette occasion pour renouveler Votre Excellence les sentiments de mon entier évouement en Notre-Seigneur.

E. card. PACELLI.

XVe Congrès de « Pax Romana », à Vienne.

Lettre de S. Em. le cardinal Pacelli à Mgr Marius Besson (7. 7. 36) (1)

EXCELLENCE RÉVÉRENDISSIME,

M. l'abbé Gremaud, secrétaire général et assistant cclésiastique de « Pax Romana », m'a envoyé, en 'accompagnant de ses sentiments les plus dévoués, programme du prochain Congrès que cette méri-ante Association doit tenir, cette année, à Salz-ourg, Klagenfurt et Vienne. Je me suis empressé 'en faire part au Saint-Père, qui s'est réjoui des umineuses perspectives que ne peut manquer d'ou-rir, sur le plan de l'apostolat intellectuel catho-ique, cet ensemble de séances d'études et de prières ans les trois cités autrichiennes dont le nom évoque out un passé de culture et de civilisation chrétiennes.

Sa Sainteté a particulièrement apprécié la part aite, dans les assises de « Pax Romana », aux exer-ices religieux, aux messes de communion, aux pré-ications, qui seront l'âme de leurs travaux.

Cette note de piété est indispensable, en effet, au uccès de cette apostolique entreprise de régénéra-tion chrétienne de la société et surtout du monde universitaire. La parole de Notre-Seigneur reste tou-jours vraie : *Sine me nihil potestis facere*. Sans la vie intérieure, sans l'union à Dieu, les plus beaux discours, les études les plus brillantes ne seraient, comme dit l'Apôtre, que de l'airain sonnant et des cymbales retentissantes.

Alimenté par ce grand esprit de foi, le Congrès autrichien de « Pax Romana » sera, au contraire, pour ses membres et pour tous ceux qui bénéficie-ront de son rayonnement, un puissant instrument d'évangélisation et de progrès parmi les travailleurs de l'esprit. Les leçons qui y seront professées con-tribueront efficacement à l'affermissement et au développement de l'Action catholique. Le Saint-Père s'est plu, d'ailleurs, à en relever l'opportunité, encore accrue du fait que de la solution catholique des importantes questions culturelles, qui se posent pour les dirigeants de demain, dépend le sort de notre civilisation dans les voies de la prospérité et de la paix.

Mais une mention spéciale est due à la place de choix que le Congrès de « Pax Romana » entend faire, dans ses études, à l'irrésistible puissance résul-tant aujourd'hui du cinéma, de la radio et de la presse, pour l'évangélisation de la société.

M. l'abbé Gremaud a rappelé opportunément les encouragements envoyés par le Saint-Siège au Con-grès de la radio de Prague : ils conservent toute leur actualité. Quant au rôle de la presse catho-lique, l'Exposition journalistique du Vatican en est la plus éclatante illustration. Enfin, le cinéma vient plus que jamais d'attirer l'auguste attention de Sa Sainteté, qui n'a pas craint de publier cette grande encyclique *Vigilanti cura*, par laquelle l'une des plus graves préoccupations de l'heure actuelle, dans le champ de l'éducation, trouve, avec un sup-plément de lumière extraordinaire, la clé indispen-sable à la plus satisfaisante solution. Aussi nos chers jeunes gens de « Pax Romana » ont-ils été bien inspirés en inscrivant à leur programme l'étude de ces grands moyens modernes d'apostolat.

Votre Excellence Révérendissime, toujours si dé-vouée aux intérêts spirituels de la jeunesse, voudra donc bien assurer l'Association de « Pax Romana », par l'intermédiaire de son secrétaire général, de toute la paternelle bienveillance de Sa Sainteté, qui envoie de grand cœur à cette ardente jeunesse uni-versitaire et à tous les membres de son prochain Congrès la Bénédiction apostolique.

Heureux de m'acquitter de ce souverain message, je saisis volontiers cette occasion en y ajoutant mes vœux personnels de réconfortant succès, pour assurer Votre Excellente Révérendissime de ma pro-fonde sympathie et de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

E. card. PACELLI.

3° Congrès de presse.

Discours de S. S. Pie XI à l'audience de la Fédération internationale de la presse cinématographique (21. 4. 36) (1).

Sa Sainteté déclare qu'elle doit tout d'abord remercier ces chers messieurs, ces chers Fils et Filles de la pensée qu'ils ont eue de faire visite au Père commun, dans sa maison qui,

(1) Cf. *Osservatore Romano* (3-4. 8. 36) et *Croix* 13. 8. 36). — Cette lettre a été lue à la séance d'ouver-ure du Congrès le 28. 7. 36.

(1) Traduit de l'italien publié par l'*Osservatore Romano* (23. 4. 36), qui fait précéder le texte de ces lignes : « Le Saint-Père a reçu hier, mardi, en audience spé-

à juste titre, est dite la maison de toutes les âmes, des croyants, des catholiques en particulier. Le Saint-Père les remercie d'avoir tenu à lui faire une visite si agréable, car il s'agit d'une audience qu'il n'hésite pas à ranger parmi les plus importantes, non seulement en raison des personnalités présentes si distinguées et si dignes, mais surtout en raison de ce qu'elles représentent : la Fédération internationale de la presse cinématographique.

Voilà quelque chose de très important, et cela sous divers aspects. Le Saint-Père dit qu'il doit exprimer sa reconnaissance, en rappelant une promesse de la Fédération — promesse que lui firent le président et le secrétaire général à l'occasion d'une autre audience, en août 1934, à Castel-Gandolfo — suivant laquelle le Pape, à Rome même, aurait lieu de faire des constatations consolantes sur la presse cinématographique et sur la cinématographie en général. En effet, Sa Sainteté doit féliciter ces chers fils de ce que, pour autant qu'il a pu suivre les informations et les communiqués relatifs à leur Congrès, il y a quelques consolantes constatations que l'on peut faire, que l'on doit faire.

Le Pape veut d'abord féliciter S. Exc. Alfieri, qui, au Congrès, a précisément relevé le fait suivant : en général, on peut noter quelques progrès — spécialement en Italie, et le Pape en est particulièrement satisfait — surtout en ce qui concerne le contrôle de la presse cinématographique, de la production cinématographique. Sur ce point, S. Exc. Alfieri a attiré d'une façon toute spéciale l'attention du Congrès. C'est là une belle et précieuse constatation, car — dit Sa Sainteté — le contrôle est une des plus grandes nécessités, c'est le grand moyen — mais il ne faudrait certes pas négliger d'en rechercher d'autres, — l'un des moyens les plus efficaces pour canaliser toute la grande production du cinématographe et la maintenir dans les lignes où elle doit rester, sous peine d'énorme et grave culpabilité. Non moins d'accord est le Pasteur suprême avec ceux qui disent que tous les catholiques de tous les pays collaborent au relèvement du cinématographe. C'est ce qu'ont fait (et Sa Sainteté ne saurait assez les en louer) les femmes suisses, ainsi que les évêques, les catholiques et les honnêtes gens des Etats-Unis.

---

ciale, dans la salle du Consistoire, la présidence et un groupe de délégués du Congrès international de la presse cinématographique, tenu ces jours-ci à Rome.

» Parmi les assistants qu'accompagnait le commandeur Meneghini, rédacteur de la page cinématographique de l'*Osservatore Romano*, se trouvaient le président de la Fédération, Dr Chataigner (France) ; le vice-président, M. Duwaerts ; le secrétaire trésorier, M. Widy, et M. Piron (Belgique) ; le commandeur Fontana et le Dr Dal Fabbro (Italie), ainsi que les représentants de l'Autriche, de la Hongrie, de l'Allemagne, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Hollande.

» Après avoir pris place au trône, l'auguste Pontife a adressé à ce groupe distingué de précieuses paroles, expression de sa satisfaction et d'un admirable enseignement. »

Revenant au contrôle, le Saint-Père déclare qu'il requiert une attention toute particulière ; oui, il demande, il appelle un soin tout spécial surtout en ce qui concerne son *extension* et sa *profondeur*.

Le contrôle doit se faire *en extension ;* on sait fort bien, en effet, et l'on doit malheureusement constater qu'une grande partie de la production cinématographique échappe à ce contrôle. Les productions cinématographiques arrivent de partout, mais il n'en est que trop qui échappent à toute surveillance et parviennent directement au public sans passer par le contrôle : de là, la nécessité inéluctable d'étendre la bienfaisante efficacité du contrôle.

Le contrôle doit se faire *en profondeur*, car il y a évidemment contrôle et contrôle : il y a le contrôle sévère et le contrôle trop sévère ; au contraire, il y a le contrôle bénin, bienveillant, trop bénin et trop bienveillant. Un proverbe italien bien connu dit : « *Il troppo storpia* » (le trop estropie) ; le contrôle doit être juste ; il doit être justement sévère ; quel immense malheur, en effet, si dans ce domaine la règle juste n'est pas observée ; quelle grande misère si le contrôle est insuffisant, aussi bien en quantité qu'en qualité, aussi bien en extension qu'en profondeur et en sévérité. Que se passe-t-il quand il est ainsi défectueux ? C'est triste à dire : dans ce cas le contrôle sert de passeport pour toute production, même la plus déplorable, c'est la poudre à sécher dissimulant l'écriture, c'est le droit de passage, le facile accès à toute présentation.

Sa Sainteté a vu, en outre — par les comptes rendus sommaires des Congrès, — que le Congrès s'est occupé d'un certain dilettantisme, d'un dilettantisme en cinéma, concernant soit la presse cinématographique, soit la production cinématographique.

Il peut, en effet, y avoir un dilettantisme en production, mais plus facile est le dilettantisme dans la presse. Il semble à Sa Sainteté que le Congrès se soit prononcé contre cette forme de dilettantisme, c'est-à-dire contre l'habitude de prendre les choses trop facilement. A ce propos, le Saint-Père rappelle, pour mieux exprimer sa pensée, une expérience personnelle. Il y a environ trente ans et peut-être davantage — le Pape signale en souriant ce privilège de pouvoir compter ses propres années par trentaines, — beaucoup se croyaient écrivains ou critiques d'art : c'était un dilettantisme tout à fait à la mode et le Pape lui-même se souvient avoir reçu un grand nombre de cartes de visites de personnes qui se qualifiaient d'écrivains d'art, de critiques d'art. La littérature semblait comme inondée et envahie par ces appellations. C'était évidemment déplorable, car tous se croyaient devenus compétents en matière d'art, de presse, de littérature d'art, d'où il résulta alors un ensemble de vraies misères ! Misères passées, bien qu'il y en ait encore quelque survivance, bien que plus d'un se considère encore, sans

l'être, écrivain et critique d'art. Et cela se comprend, car il est toujours plus facile de faire le dilettante que d'être compétent. Traitant du dilettantisme en matière de cinéma, les congressistes font souvenir à Sa Sainteté d'un bon livre publié il y a quarante ans environ par un savant français, l'abbé Klein, intitulé précisément *Autour du dilettantisme* ; il traitait du dilettantisme tel qu'il se présentait dans tous les domaines, car cette mode voulait pénétrer un peu partout, même dans l'art de la parole. Maintenant Sa Sainteté exprime de tout son cœur le vœu que le dilettantisme n'entre pas dans les lignes du cinématographe ; car il n'a jamais rien apporté de bon, le dilettantisme — répète le Saint-Père, — attendu qu'il est, sauf de rares exceptions, synonyme d'incompétence.

L'auguste Pontife dit avoir fait une autre constatation à la suite des travaux du Congrès. Il se hâte de féliciter M. Fontana, chef de la délégation italienne, pour avoir parlé fort à propos en signalant la nécessité d'une élévation du niveau de la presse cinématographique, en mettant en relief la nécessité de rendre cette presse indépendante des maisons de production. Constatation pratique, évidente et salutaire : on ne saurait, en effet, songer à une presse digne de ce nom qui ne juge pas comme on doit juger, qui ne soit pas indépendante. Pour la même raison, le Saint-Père veut féliciter le chef de la délégation française, M. Chataigner, qui a associé sa voix à celle de la délégation italienne, et a particulièrement invité les journaux, les journalistes, la grande presse, à contribuer à l'élévation, soit artistique, soit morale, aussi bien de la presse cinématographique que de la production cinématographique. Tels sont les vœux — ajoute Sa Sainteté — que le Pape ne peut pas ne pas désirer voir accueillir partout et partout secondés ; il ne peut, en effet, penser à ce que ces messieurs distingués représentent à ses yeux, c'est à-dire la presse cinématographique, le cinématographe, sans que lui vienne à l'esprit un fait qui se réalise toujours : c'est-à-dire sans penser à des millions — d'après les statistiques périodiques qui sont publiées, — oui, à des millions, non seulement d'hommes mûrs, mais de jeunes gens, de jeunes filles, d'adolescents, de petits enfants, qui passent devant le cinématographe pour y voir bien souvent s'exhiber, de la façon la plus attrayante, tout ce qui, bien des fois, n'est qu'un véritable outrage, une véritable insulte à l'adresse de tout ce qu'il y a de plus beau, de plus délicat, de plus honorable dans les âmes, dans les jeunes âmes.

Quand nous pensons à cela — continue le Saint-Père, — il y a de quoi pleurer ; c'est terrible. La peine du Pape — il est vrai — doit être plus grande, parce que c'est Dieu qui lui a confié précisément la paternité universelle de toutes les âmes. Mais tout homme d'intelligence, de cœur, de sentiment, doit pleurer avec lui. Le Pape, en effet, ne parle pas seulement au nom de la religion ; ce n'est pas seulement au nom de cet idéal élevé qu'il entend faire appel aux fidèles ; c'est moins au point de vue religieux qu'au point de vue de tout ce qui constitue le sentiment familial, politique, national, que doit être développée et ressentie cette préoccupation. La sainte religion catholique renferme, en effet, des promesses de Dieu, des promesses divines, donc immanquables ; aussi, n'est-ce pas l'avenir de la religion ni celui de l'Eglise qui angoisse le Pape. Assurément, dans ce milieu surtout, il doit prendre des dispositions, mais la religion, l'Eglise ont des promesses que les Etats, les nations, les peuples n'ont pas. C'est pourquoi il est arrivé ce que l'histoire elle-même nous enseigne : la religion catholique, l'Eglise, depuis vingt siècles, vivent et ne manifestent aucune fatigue après un parcours si important ; mais combien de familles, combien de peuples, combien d'Etats sont restés le long du chemin, ont compté de véritables et propres désastres, si graves parfois qu'ils ont failli les faire disparaître ! Il est impossible de ne pas réfléchir à ce processus de vraie et propre intoxication des âmes et des intelligences qui a précisément son origine dans ces exhibitions cinématographiques devant lesquelles passent des millions d'individus, chaque année, chaque mois, chaque jour, où ils sont inévitablement victimes d'une intoxication spirituelle, d'un obscurcissement de toutes leurs pures et nobles idées : véritable attentat à la volonté, à la pauvre volonté humaine qui souvent doit soutenir tant de luttes pour rester fidèle au devoir, lequel n'est pas toujours synonyme de plaisir.

Tout cela incite le Saint-Père à répéter ce qu'il a déjà eu l'occasion de dire en l'audience de Castel-Gandolfo, quand il a rappelé l'immense responsabilité de ceux dont dépend cet extraordinaire moyen, ou *d'instruction* — car il va de soi que le cinématographe peut servir, avec ses très rapides procédés, à la formation de tant d'intelligences — ou de formation et, par conséquent, de construction humaine, de construction sociale, de construction nationale, ou, au contraire, de totale et redoutable *destruction*. Ce sont là des responsabilités qui s'ajoutent en dernière heure à l'histoire de l'humanité, et elles sont, certes, les plus graves et les plus formidables.

A ces chers Fils, à ces distingués messieurs, le Pape adresse donc une instante recommandation qui, il le sait bien, recevra une excellente place dans leurs intelligences et dans leurs cœurs et à laquelle il demande qu'on fasse bon accueil et donne bonne suite. Le Saint-Père est heureux de ce qu'ils peuvent faire dans le domaine de la presse cinématographique ; assurément — et c'est là la considération particulière qu'il doit faire, — le cinématographe ne serait pas ce qu'il est si la presse l'avait toujours suivi, dès le début,

d'une façon nécessairement vigilante et sévère ; si la presse cinématographique, ainsi qu'on l'appelle, s'était toujours acquittée de sa mission, comme c'était son devoir, conformément à la vertu, conformément à la vérité, conformément à la justice, en distribuant, précisément d'après ces principes et ces éléments indispensables, l'éloge et le blâme. S'il en avait toujours été ainsi, on aurait certainement beaucoup gagné et bien des maux auraient été épargnés ; et s'il en est ainsi dans l'avenir, c'est-à-dire si la presse cinématographique se règle sur ces indispensables directives, un grand nombre de désastres moraux pourront être, désormais, évités.

C'est pourquoi le Saint Père tient de tout cœur à manifester, à mettre dans les intelligences et dans les cœurs de ces chers Fils sa confiance et ses prévisions confiantes pour l'avenir. Et c'est avec cette pensée et ce souhait qu'il va donner aux personnes présentes sa paternelle et affectueuse Bénédiction.

Discours de S. S. Pie XI à l'audience du Congrès international des journalistes catholiques (27. 9. 36) [1].

Voici vraiment, très chers Fils, un moment que Nous voudrions prolonger et commenter seulement par ces simples, mais significatives paroles : voir, entendre, jouir. Nous avons, en effet, entendu de si belles choses, Nous avons devant Nous un spectacle si beau, si consolant, si émouvant, Nous ressentons en Notre cœur paternel une joie si profonde de cette audition et de cette vision de choses splendides, que Nous voudrions réellement Nous limiter à ce triple sentiment : entendre, voir et jouir !

Une audition qui, du reste, en appelle d'autres. Une vision qui déploie devant les yeux de l'esprit d'autres visions encore plus grandes et, proportionnellement, encore plus belles et plus consolantes, mais qui toutes se résument en ceci : entendre, voir et jouir. Vous avez raison de Nous dire que tel est bien le sentiment dominant dans Notre âme en ce moment.

Nous vous assurons, en effet, qu'il en est bien ainsi. Peut-être pouvez-vous ajouter qu'il y a là un peu d'égoïsme paternel. Nous voyons en vous de bons fils si distingués, si habitués, par votre intelligence vigilante et votre attention industrieuse, à capter tous les bruits qui sillonnent l'atmosphère, toutes les voix qui se succèdent, que, certainement, vous avez le désir d'entendre d'une manière spéciale la voix du Père, surtout dans les circonstances, que vous n'avez pas manqué d'observer dans la maison paternelle, où affluent les fidèles de toutes les parties du monde.

(1) Cf. *Osservatore Romano* (28-29. 9. 36). — Le IIe Congrès international des journalistes catholiques s'est tenu à Rome du 24 au 27 septembre 1936.

La maison paternelle toujours remplie d'innombrables fils...

En vérité, continue Sa Sainteté, Nous avions bien pensé et désiré pouvoir préparer, sinon un discours, pour lequel il n'y avait plus de place, du moins une de ces conversations paternelles, une de ces « causeries paternelles » auxquelles Nous avons habitué Nos chers Fils. Malgré Notre très vif désir, il Nous a été impossible de le faire. Vous n'avez pas été, en effet, sans remarquer ou apprendre que, depuis le premier jour de Notre séjour ici, la maison paternelle a toujours été remplie de nombreux fils, au cœur bon. Et ce qui s'est avéré aujourd'hui, s'est avéré également, non seulement au cours de toute la semaine passée, mais durant toutes les semaines précédentes. On peut affirmer que 700 à 800 personnes se sont quotidiennement trouvées réunies ici. Dans ces conditions, vous le comprenez bien, il n'y avait que bien peu de place pour le recueillement, pour la préparation, l'élaboration de ce qu'on pourrait dire à un auditoire comme le vôtre : un auditoire de maîtres, et de maîtres dans le sens le plus dangereux du mot, maîtres non seulement de la parole, mais de la plume, autrement dit de cette parole écrite qui est fixée dans le temps et qui, si elle échappe à l'audition du moment, n'échappe pas à la réflexion et à la critique à venir. Oui, vous Nous faites penser à une phrase d'un grand orateur, Lacordaire, qui, montrant son auditoire, lui dit un jour : « Celui qui ne se sent pas trembler en quelque manière à la pensée de vous parler n'est pas digne de parler. »

Cependant, très chers Fils, Nous voulons vous exprimer quelques pensées ; en voici une sans plus qui Nous paraît très appropriée et qui Nous sera d'un grand soulagement. Plus d'un d'entre vous se rappelle la conclusion d'un livre qui eut une grande fortune et un grand renom : *Quo vadis ?* de Sienkiewicz. Pétrone Arbiter adresse à Vinicius cette parole : *Non bis in idem.* Non, on ne fait pas un *bis*, très chers Fils, au discours non seulement de l'Eminentissime orateur, mais de l'éminent orateur, Notre cardinal secrétaire d'Etat, qui Nous est vraiment très cher et qui Nous est maintenant plus cher que jamais, par lequel s'ouvrit votre beau et glorieux Congrès. Et le *ter in idem* est encore moins de mise, après les belles choses que nous a lues votre et Notre cher comte Dalla Torre. Donc, *non bis in idem*, ce n'est pas le cas de penser à un autre discours de cette proportion, de cette ampleur et de cette profondeur de Pentecôte, vraiment, avec cette multiplicité merveilleuse de langues si bien pensées et interprétées. Mais, en même temps que c'est votre désir, Nous aussi Nous sentons le devoir de vous dire quelque chose, après tout ce que vous avez fait pour Nous non seulement pour préparer le Congrès, mais au cours de ces assemblées si utiles à la cause de la vérité, pour en faciliter et en diffuser toujours plus les voies.

« Et grati estote ».

Vraiment, Nous pouvons vous dire quelque chose que Nous suggère votre présence, qui Nous fait elle-même penser à un nom, à un grand nom : saint Paul, qui mérite d'être particulièrement rappelé au milieu de vous, surtout en cette année qui marque très probablement, sinon certainement, le XIXe centenaire de sa conversion. C'est lui, saint Paul, qui nous dit trois paroles, précieuses paroles, dont la première, simple conjonction, est pour la phrase un emphatique épiphonème : *et grati estote*.

A vrai dire, c'est Nous qui devons surtout Nous rappeler ce devoir, et non vous, très chers Fils : Nous le faisons, interprétant votre profonde gratitude envers Dieu pour toutes les bénédictions qu'il vous a accordées et qui vous ont préparés à recevoir cette dernière grâce : votre venue à Rome, votre visite aux tombes des apôtres, et pour un tel but et pour une telle cause ! Un nombre aussi imposant de nations, trente au moins, un ensemble aussi remarquable de personnalités éminentes, connues de tous ceux qui s'intéressent au sort de la religion, de la foi et de l'Eglise parmi ces populations au sein desquelles vibre et se répand votre parole écrite, votre parole qui est expression, interprétation, défense de la vérité : c'est là un don vraiment grand du Seigneur. On a dit si bien qu'un voyage à Rome est toujours un événement très important dans la vie d'un homme, et plus encore dans une jeune vie : et Nous-même, regardant en arrière et remontant ces nombreuses décades qui Nous séparent de Notre premier voyage à Rome, Nous Nous rappelons toujours nettement, et avec émotion, en avoir fait l'heureuse expérience.

C'est vraiment une grande bénédiction de visiter Rome, surtout pour des esprits non seulement cultivés, mais ouverts à toute culture. Visiter Rome est, si possible, un devoir, puisque c'est au moins jeter les yeux sur ce livre unique, composé de nombreux volumes d'un immense contenu, sous tant de rapports, du point de vue de la nature jusqu'à celui de l'art, de l'histoire, de la politique et, par-dessus tout, de la religion et de la foi. La lecture, même sommaire, de ce livre unique et incomparable de beauté et de grandeur rayonnante, est un vrai devoir, comme la lecture de certains livres qui n'appartiennent plus à une seule nation, mais sont le patrimoine de toute l'humanité, est un devoir pour tout esprit cultivé qui en a la possibilité : les lire est un devoir, les relire devient un besoin. Il en est de même de Rome pour tous ceux qui savent ce qu'est Rome ; comme vous le savez : venir à Rome, surtout en ce moment, est un délicieux devoir ; y revenir est un besoin, sur lequel Nous n'avons pas à insister ; car Nous pensons, au contraire, avec joie que vous vous le rappellerez.

Pour une diffusion plus grande de la presse catholique.

Et grati estote. Reconnaissance à Dieu tout d'abord pour tous les bienfaits produits par votre assemblée, par tant d'heureuses rencontres, tant de connaissances faites, tant d'échanges d'idées et de conseils, tant d'initiatives dont Nous avons eu, pour quelques-unes, directement connaissance, destinées à faire tant de bien, ne fût-ce que cette entente pour une diffusion et une vitalité plus grande de la presse catholique.

Et grati estote : Vous serez très reconnaissants à Dieu d'avoir pu goûter une fois de plus combien douce est Rome et à quel point on peut redire d'elle ce qui est dit du Seigneur lui-même : *Si tamen gustatis quoniam suavis est Roma.* Nous vous le répétons donc : *Grati estote* ; mais Nous le sommes aussi avec vous, et Nous Nous adressons à Nous aussi l'invitation : *Et grati simus.* Et Nous le sommes et Nous voulons que Notre gratitude soit le couronnement de toutes vos manifestations de reconnaissance, puisque Nous savons que de votre venue à Rome, de votre Congrès, le plus grand bénéfice aura été pour Nous. C'est déjà un premier bienfait, précieux, inestimable, que votre présence filiale ; mais ce l'est encore plus quand on pense qu'elle s'accompagne d'une vraie richesse de saintes et ferventes résolutions, d'une telle abondance de nouvelles et d'informations sur la presse catholique du monde entier et sur tout ce que vous vous êtes proposé de faire pour en accroître le développement : vraiment, Nous sommes le premier à bénéficier de tout cela, et Nous voulons être le premier à remercier le Seigneur.

« Christo Domino servite. »

Et grati estote, simus, sumus : d'autant plus que votre et Notre Eminentissime orateur, ou mieux éminent orateur du premier jour, dans son discours, Nous a aussi indiqué quelque particularité sur ce bienfait que Nous retirons et pour lequel Nous vous devons Notre gratitude. Il Nous a dit, parlant de vous — et de votre œuvre resplendissante qui honore Rome, — que vous étiez ici pour Nous dire votre volonté d'être et de demeurer de loyaux, perspicaces, laborieux défenseurs de la vérité : diffusant, développant, défendant la parole pontificale.

Très chers Fils, c'est ici que Notre gratitude ne va pas seulement vers Dieu, dont l'intervention dans votre Congrès est si visible, mais aussi vers vous qui avez été les précieux instruments de cette bénédiction divine et qui voulez l'être dans le même sens, toujours plus et toujours mieux, comme votre vaillance, votre compétence et votre nombre même le font présager. *Et grati sumus.* Nous sommes reconnaissants à Dieu, par conséquent, et Nous le remercions de tout cœur, et Nous tenons à accomplir ce devoir publiquement, devant vous qui avez été l'instrument des grands bienfaits

que Nous avons reçus, au cours des journées de votre glorieux Congrès.

Il y a une autre parole que Nous devons vous dire, très chers Fils, une parole de paternel congé : elle aussi Nous est fournie par l'apôtre saint Paul : *Christo Domino servite.* Très chers Fils, c'est ce que vous avez fait jusqu'à présent ; c'est la chose la plus belle, la plus grande, la plus glorieuse et bienfaisante pour vous et pour le monde entier, que de servir Notre-Seigneur Jésus-Christ : et c'est la chose admirable que vous voulez toujours faire, comme votre Congrès en a pris la résolution, par de nouveaux travaux et avec une nouvelle ardeur. Continuez donc à servir ce divin Roi, ce divin Sauveur, ce divin Maître de toute vérité, Maître de toute beauté, Maître de toute perfection et de tout ce dont vos personnes ont besoin pour être à la hauteur, le plus adéquatement possible, de cette tâche à laquelle l'Eglise vous appelle et qu'elle vous assigne et qui est le service même de Dieu : *Christo Domino servite.* Rien de plus noble, de plus généreux, de plus consolant que ce service royal rendu à Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Qu'est-ce que tout le reste ? Rien. Il est l'*Alpha* et l'*Oméga*, d'où tout commence et auquel tout aboutit. Il est le Seigneur du ciel et de la terre *in quo omnia, per quem omnia.* Tout le reste n'est rien. On a pu dire, et malheureusement avec trop de raison : tout passe, tout lasse, tout casse, tout écrase, tout accable. Au contraire, quand on sert Notre-Seigneur Jésus-Christ, rien ne passe, rien n'accable : tout soulage, tout réconforte, tout demeure. Et non seulement des pages que vous écrivez, comme un livre qui grossit chaque jour, feuille par feuille, mais de toutes vos actions, rien n'est perdu, puisque tout est conservé dans la pensée et dans le cœur du Seigneur, dans l'esprit et dans le cœur de Dieu.

Une Bénédiction largement paternelle.

C'est précisément en cette demeure si haute, lumineuse, réconfortante ; dans cette demeure consolante, joyeuse, heureuse que vos actions sont enregistrées ; c'est dans cette demeure que Nous voulons vous saluer et vous bénir, car c'est bien la Bénédiction que vous êtes venus demander au Père et qui est — si possible — d'autant plus largement et profondément paternelle qu'il s'agit de la bénédiction du vieux Père. Cette Bénédiction, vous l'avez demandée, vous l'attendez et vous l'avez magnifiquement méritée, non seulement par votre filiale présence à Rome, mais par tout ce que vous avez fait et par tout ce que vous ferez à l'avenir. Nous la donnons de grand cœur, Notre Bénédiction, à vous et à vos travaux ; à vos journaux, grands et petits, ou plutôt tous sont grands, même les petits, étant donnés les milieux auxquels ils sont destinés ; au labeur continu que, chaque jour, vous supportez, ne fût-ce qu'à cause de ce terrible « quotidien » qui, Nous le savons, vous coûte tant, par ce retour incessant à vos postes de travail, d'observation, de critique, d'autocritique, avant tout, toujours aussi laborieux et souvent même pénible.

Notre Bénédiction va ensuite à vos familles journalistiques, — vraies familles que vous vous efforcez toujours de former et d'entretenir par votre esprit de fraternelle union, d'incessante et haute collaboration. Que sur toutes descende Notre Bénédiction : depuis les plus grandes jusqu'aux infimes ; mais Nous ne voulons pas employer ce dernier mot, parce que, dans des familles de ce genre, toutes sont grandes, des premiers jusqu'à ceux qui travaillent aux derniers rangs. C'est bien le cas de penser à ces grands navires qui, sillonnant les mers, affrontent le soleil et bravent les tempêtes : en eux, c'est l'humble chauffeur qui alimente la force motrice de tout le puissant organisme.

Enfin, très chers Fils, Nous voulons bénir vos familles proprement dites : vos maisons et tout ce que vous avez en elles de plus cher, dans les directions où vous demandez et réclamez la Bénédiction paternelle ; pour ce trésor de bien accumulé par vous en tous ceux qui ont bénéficié de votre travail.

Notre Bénédiction, avec toutes les bénédictions de Dieu, que Nous invoquons, Nous vous chargeons expressément de les porter partout, à votre retour, comme le cadeau le plus précieux, certes, de votre séjour à Rome, pour vos âmes catholiques et chrétiennes. Vous les porterez, ces Bénédictions, à toutes et à chacune de vos patries qui Nous sont chères comme à vous-mêmes. Et Nous formulons le vœu qu'elles vous accompagnent non seulement pendant la fin de votre séjour à Rome, mais durant toute votre vie, pour tout le travail qui vous attend encore.

Discours de S. S. Pie XI à l'audience du Congrès catholique de la publicité (31. 10. 36) [1]

Importance de la publicité. Ses rapports avec la morale.

Voici — dit en commençant le Saint-Père, — voici le premier Congrès catholique de la publicité : une nouveauté et une primeur ; deux nobles notes que celles-là, toutes de distinction ; car il en est toujours ainsi quand il s'agit d'un événement qui est par lui-même

(1) L'*Osservatore Romano* (2-3. 11. 36), qui publie en style indirect le texte de ce discours, le fait précéder des lignes suivantes :

« Samedi dernier, à 12 h. 30, le Saint-Père a reçu en audience spéciale, dans la salle du Trône, les membres du Congrès international catholique de la publicité qui, s'inspirant d'un sentiment de très pieux et très reconnaissant respect envers le Vicaire de Jésus-Christ, avaient tenu à terminer leurs travaux et à sceller les résolutions adoptées par la Bénédiction paternelle.

» Sa Sainteté a bien voulu adresser aux personnes présentes quelques paroles affectueuses pour leur exprimer sa satisfaction et leur donner en même temps de très sages directives. »

d'un intérêt particulier. Aussi le salut du Saint-Père à ces très chers Fils veut-il être spécialement affectueux ; le Pape, en effet, entend, comme eux, signaler toute l'importance de la publicité et toute sa vaste influence.

Sa Sainteté a vu, par les comptes rendus rédigés et publiés, que parmi les relations présentées au Congrès, un ou deux thèmes sur les rapports entre la publicité et la morale avaient été exposés, traités et discutés. C'est là un fait louable qui atteste que le Congrès actuel a été, en quelque sorte, une nécessité très opportune, après que le Saint-Père lui-même, en 1933, à l'occasion du Congrès international de la publicité réuni à Rome, eut rappelé aux membres de ce Congrès l'importance des problèmes concernant les rapports précisément entre la publicité et la morale. Plus d'un thème, donc, a eu pour objet ce point particulier. Sa Sainteté ne sait pas encore quelles ont été les relations présentées à ce sujet ; elle souhaite en connaître le texte et voudrait les voir publiées et répandues, à commencer par la relation Lolli, par celle de Falconi et ainsi des autres, — étant donnée l'utilité de la divulgation de tout ce qu'on peut et doit dire sur des choses d'une telle importance. Mais le Pape tient tout de suite à signaler qu'à l'occasion du Congrès de 1933, pris à l'improviste ou presque, il s'était borné à noter le manque d'affirmation, alors, d'une chose qui, du reste, s'affirme d'elle-même, et avait rappelé les vers admirables d'Alexandre Manzoni, traduisant une grande loi que l'on peut et même doit appliquer aussi à la publicité et à laquelle la publicité doit nécessairement obéir.

Il semble maintenant utile et opportun d'ajouter quelque chose à cette simple recommandation, afin de rendre cette idée plus précise et plus concrète ; et pour cela, rien de mieux que de recourir à la publicité elle-même qui renferme en soi tant de ressources, tant de merveilles, et de voir quel poste elle occupe dans le grand cycle des activités humaines. Ainsi seulement on peut avoir une idée exacte des justes rapports entre la publicité et la morale.

La publicité s'ajoute aux manifestations de la pensée humaine : elle fait partie du grand art de la parole.

Il suffit de peu pour s'orienter. Dans ce grand cycle, la publicité s'ajoute, assurément, au nombre des manifestations de la pensée humaine. Sa pensée, à elle, son but, c'est d'indiquer les choses dont on veut voir se multiplier l'acquisition, c'est d'exhorter, d'exciter à l'acquisition de ces mêmes choses. De cette manière, la publicité rentre — comme toutes les manifestations écrites de la pensée (et par écrites il faut entendre toutes celles qui sont imprimées ou exprimées, en ayant recours à la presse, au dessin, à la figure) — la publicité rentre, disons-Nous, dans le grand art de la parole, de la parole qui est précisément l'expression parfaite et la plus complète de la pensée, qu'elle soit vocale ou écrite, imprimée, dessinée, peinte, sculptée.

On peut nous demander, alors, à quelle branche, à quel genre littéraire de l'art de la parole appartient la publicité. On peut répondre au genre didactique, d'une part, au genre oratoire de l'autre. La didactique est précisément l'art d'enseigner, de montrer ; tandis que l'art oratoire — qui équivaut à l'éloquence — c'est la parole qui veut persuader de faire, de suivre, d'accepter quelque chose. Il a été dit très justement : la prose est l'intelligence qui parle à l'intelligence ; la poésie est l'imagination qui parle à l'imagination ; l'éloquence est la volonté qui parle à la volonté. Or, la publicité entend indiquer, enseigner les choses que l'on peut acquérir, qu'il faut acquérir ; elle veut en même temps persuader — de mille façons : dans les villes, au bord des routes, jusque sur les montagnes, dans toutes les activités du tourisme par exemple — et insister tellement qu'elle va parfois jusqu'à la fatigue.

Les lois de l'art oratoire telles que les a formulées Manzoni.

Et nous voici sur un terrain où l'on peut raisonner ainsi : la publicité est un genre... *sui generis* de l'art de dire ; c'est un art qui mérite toute notre considération, et parce que cet art de dire signifie manifestation de la pensée humaine, de la volonté humaine, c'est-à-dire vraiment de ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans l'humanité, on comprend l'importance, la grandeur de la publicité, qui est une chose digne de tant de considération et d'égards. Mais il est douteux qu'elle soit toujours réglée d'après ce critère ; elle s'inspire souvent des considérations les plus simples, les plus spécialisées ou les plus spécialisables. De là, donc, la raison du rappel paternel, à propos de cet art de la parole, de la loi si bien exprimée par Manzoni. C'est une des grandes lois qui, d'elles-mêmes, s'imposent par leur évidence et leur majesté morale, à laquelle s'ajoute, dans les vers de Manzoni, l'admirable forme dont l'illustre écrivain a su la revêtir :

« *Sentire e meditare, del poco esser contento ; il santo vero mai non tradir ; nè profferir mai verbo, que plauda il vizio o la vertù derida.* »

Quelles magnifiques pensées et quelles magnifiques expressions !

Sentire e meditare ; sentir et méditer : tel est le premier élément de base, qui, du reste, a son équivalent dans l'autre phrase manzonienne : *pensarci su*, y penser ; telle est la première condition de l'art de dire, et par conséquent de la publicité.

Del poco esser contento ; être content de peu : c'est la grande loi de l'art, non pas seu-

lement de dire, mais encore d'écrire, de dessiner, de peindre. Guidés comme par un instinct naturel, tous les grands artistes ont obéi à cette loi précise, eux qui ont su renfermer beaucoup en peu de chose, pour des raisons intrinsèques de haute valeur, obtenant ainsi cet éclat et cette importance qu'on cherche en vain dans les petits artistes.

Deux règles fondamentales : dire la vérité, respecter la vertu.

L'autre règle si grave, *il santo vero mai non tradir*, ne jamais trahir la sainte vérité, constitue une des règles fondamentales de la publicité. Il faut dire la vérité : jamais ce qui n'est pas, et ce qui est doit correspondre aux éloges annoncés. Mais surtout, *non profferir mai verbo che plauda il vizio o la vertù derida :* Ne jamais proférer un mot pour applaudir au vice ou tourner en dérision la vertu. Jamais, dans les écrits, dans les dessins, dans la peinture, dans la sculpture, jamais la moindre chose pour encourager ou approuver le vice et vilipender la vertu. Ici, le mal est on ne peut plus perfide. Si, bien des fois, il arrive de voir le vice imprudemment et ouvertement approuvé, plus souvent cette approbation est dissimulée, car il suffit d'une simple allusion, d'un trait seulement, pour tourner en ridicule et en moquerie la vertu. Il y a donc quelque chose qu'il ne faut pas oublier concertant la publicité, et c'est précisément une grande vigilance, afin que dans les réclames, dans les écriteaux, dans toutes les manifestations publicitaires, l'on ne voie d'aucune façon encourager le vice ou offenser la vertu.

Elles s'imposent tout spécialement aux catholiques.

UNE PUBLICITÉ CHRÉTIENNE

Et si cela — continue avec une aimable bonté le Saint-Père — est vrai pour tous les agents de publicité, la chose devient beaucoup plus délicate et importante quand il est question des agents de la publicité catholique qui s'intéressent à la publicité pour soi ou pour d'autres. Dire, en effet, publicité catholique, publicité de catholiques, signifie travail accompli par des chrétiens et de vrais chrétiens, attendu que le catholicisme est la véritable expression du christianisme, du christianisme tout entier, tel que Jésus l'a apporté et enseigné au monde. Si l'on a bien présent devant les yeux tout cela, il sera facile de se conformer dans la pratique à la loi si bien énoncée par Manzoni. Votre publicité — explique Sa Sainteté — Notre publicité, celle des catholiques (bien que non destinée aux catholiques seulement, attendu que les catholiques ne seront pas les seuls à voir la publicité faite par les catholiques), votre, Notre publicité, doit donc être une publicité de vrais chrétiens ; elle doit être vraiment, substantiellement, complètement chrétienne, c'est-à-dire qu'elle doit être celle qui porte dignement le nom du Christ, et être de nature à ne pas faire rougir d'elle Notre Seigneur ; elle doit toujours se rappeler non seulement l'obligation d'avoir horreur du vice ou de se garder de tourner la vertu en dérision, mais aussi la nécessité d'être édifiante, d'être une constante invitation au bien, d'être digne en un mot du nom de Jésus.

Cette publicité chrétienne doit être l'occasion d'un apostolat discret.

Ces considérations rappellent encore un autre devoir, un devoir élevé qui répond à un vrai besoin.

Quand il s'agit d'affaires qui sont les nôtres, de choses chrétiennes, telles que nous les concevons, c'est-à-dire d'une façon catholique, alors intervient et même s'impose ce devoir général d'apostolat, notre honneur et notre gloire ; et qui sait combien de fois, grâce à un peu de ce *sentire e meditare*, à un peu de ce *pensarci*, grâce aussi à une publicité apparemment indifférente, banale, fleurissent de véritables et propres occasions de faire un peu d'apostolat. Il y a, hélas ! bien des façons de faire le mal, mais il y a également beaucoup d'occasions de faire le bien ; et la publicité — dans les limites de la discrétion et de la prudence — peut sûrement contribuer — si elle est en de bonnes mains et manœuvrée avec intelligence, avec perspicacité, et avec le désir de bien faire — à exercer un peu d'excellent apostolat, d'autant plus désirable que l'étendue nécessairement vaste de la publicité compensera la difficulté de s'adonner, en ce domaine, à un apostolat intensif.

Voilà donc — et c'est par là que conclut l'auguste Pontife — quelques mots pour commenter et expliquer ce que, en 1933, il a déjà signalé et recommandé, et qu'il expose maintenant à des congressistes qui ont prouvé, d'une façon si claire, si rare et si profonde, qu'ils étaient à la hauteur des devoirs imposés par la publicité catholique, par la publicité faite par des catholiques.

Bénédiction apostolique.

Le Saint-Père donne ensuite sa Bénédiction apostolique aux personnes présentes ; il bénit toutes leurs intentions ; il accorde aussi cette Bénédiction pour que les travaux du Congrès soient maintenant couronnés de meilleurs succès et produisent des fruits les plus abondants et les plus durables. En même temps que les personnes présentes, Sa Sainteté entend bénir aussi les familles, la parenté de chacun, les amis, les collègues, en un mot tous ceux que les congressistes ont dans la pensée et dans le cœur.

Les paroles et la Bénédiction du Saint-Père sont accueillies par le groupe serré des assistants avec une explosion filiale de reconnaissance et de respect.

1° Congrès des anciens combattants à Rome.

Discours de S. S. Pie XI (7. 9. 35) [1].

Chers combattants, chers combattants, c'est par ce double et affectueux appel que le Saint-Père voulait commencer par souhaiter la plus cordiale bienvenue à ces très chers Fils. Oui, ils sont les bienvenus auprès du Père commun, qui, pour des raisons faciles à comprendre, est le Père de toutes les âmes. Leur immense masse offrait un spectacle magnifique, un coup d'œil indiciblement consolant. On aurait cru impossible de rien ajouter à la splendeur, à la magnificence de cette basilique où est honoré le grand apôtre Paul. Ils y avaient ajouté cependant par la beauté de leur présence, la splendeur de leur foi, qui avait éclaté tout à l'heure dans la ferveur de leurs chants.

Anciens combattants, continua le Saint-Père, combattants de jadis, combattants du passé — un passé, hélas! encore présent à tous les esprits, — vous n'êtes pas un monument symbolique et inerte de ces grands combats dont tous se souviennent. Vous êtes la mémoire vivante, parlante, de cette grande guerre, la plus grande que l'histoire ait enregistrée, et quel courage n'avez-vous pas déployé en cette guerre qui se représente à nos yeux avec tous les bouleversements de choses, de peuples, de gens, avec toutes les inénarrables douleurs et aussi tous les héroïsmes de courage et de résistance, avec toutes les exaltations du sacrifice, de l'honneur, de la gloire ; une infinité de choses, infiniment belles, infiniment horribles.

Cette formidable guerre, eux les anciens combattants la rappellent, la rendent présente par leur nom même, par la personnelle affirmation.

« La guerre de la vie ».

Or, tout cela n'est plus, mais il est évident que tout en évoquant un grand fait passé, ces très chers Fils ne pouvaient manquer de suggérer au Pape la pensée d'une autre guerre qui n'est pas passée, qui ne passera jamais, à laquelle nous sommes tous appelés, dont les combats s'imposent à nous tous, tant que nous sommes : la guerre de la vie. Ce n'est pas une parole humaine, observa le Saint-Père, c'est la parole divine qui, dans le texte inspiré de l'Ecriture Sainte, nous le dit : « *Militia est vita hominis super terram*. La vie de l'homme sur terre est une milice. » « Milice » ne veut pas dire nécessairement « guerre ». Mais ici, milice et guerre s'identifient dans la parole du bon Dieu, qui nous définit la nature de cette milice. Il s'agit de milice et de guerre, dans la totale acception du terme, d'une guerre qui a pour objet ce qu'il y a de plus sacré, de plus précieux, milice et guerre de défense et de conquête.

Guerre de défense.

De défense d'abord. La défense des trésors de vérités et de vertus sans lesquelles la vie ne serait pas digne d'être vécue, sans lesquelles elle ne serait pas digne d'hommes forts et de chrétiens exemplaires comme le sont les anciens combattants, comme ils veulent l'être, comme ils tendent à l'être. La défense de ces trésors, parce qu'ils sont toujours en danger de se perdre. Le Fils de Dieu lui-même, le Rédempteur, le divin Maître qui nous a confirmé que la vie est une guerre, jusqu'à dire : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. *Non veni pacem mittere, sed gladium...* » le divin Rédempteur nous apprend avec précision qu'il nous faut combattre pour défendre ces trésors ; il nous a fait dire par ses disciples, et il nous a dit lui-même, quels sont ces ennemis qu'il nous faut combattre : Satan avec ses tentations et ses suggestions ; le monde avec ses séductions de vaine gloire, avec ses intimidations de respect humain ; la cupidité des richesses et l'orgueil de la vie ; la sensualité, la chair avec ses vils, ses honteux plaisirs qui déshonorent la dignité humaine avant même de déshonorer la dignité chrétienne. C'est contre de tels ennemis que Dieu nous appelle à la guerre ; c'est pour les affronter qu'il veut que nous soyons soldats et combattants.

Guerre de conquête.

Guerre de défense. Mais guerre de conquête aussi, pour conquérir justement ces vertus précieuses sans lesquelles il n'y a pas de vie chrétienne : vertus de pureté et de dignité de l'âme, de mortification et d'abstinence, de force et de prudence ; — charité bienfaisante et dévouement à toutes les formes du bien ; abnégation à l'égard du prochain, fidélité à toutes nos obligations envers Dieu, obéissance, loyauté dans l'accomplissement de tous les devoirs, devoirs individuels, devoirs domestiques, devoirs sociaux, devoirs publics. Voilà une conquête difficile : une défense et une conquête difficiles, et c'est un motif de plus pour combattre toujours des ennemis qui ne désarment jamais.

Il y faut surtout une fidélité toujours renaissante, vigoureuse, diligente, à tous les devoirs quotidiens, — ce terrible « quotidien » qui fatigue les patiences les plus fermes, qui épuise les forces les plus énergiques.

Oui, guerre de défense, guerre de conquête, telle est, poursuivit en substance le Saint-Père, telle est la guerre que vous devez soutenir maintenant. C'est celle pour laquelle le grand Apôtre que vous honorez ici pouvait se glorifier, en toute simplicité, d'avoir « combattu le bon combat », et d'en attendre avec une tranquille assurance, l'ineffable récompense, « la couronne de justice du juste Juge ». Le témoignage que l'Apôtre se rend à lui-même, vous pouvez vous le rendre, tout le monde vous le rend au souvenir de la guerre passée. Ce témoignage, vous continuerez à le mériter pour cette autre guerre où vous combattez maintenant. Vous avez combattu la guerre du sang et de la mort : vous combattez maintenant la guerre de l'amour et de la vie. Vous avez combattu pour défendre vos patries, vos chères patries, vous avez combattu pour l'honneur de vos drapeaux : vous devez combattre maintenant pour la gloire, pour l'amour du bon Dieu qui vous a donné ces patries si chères et tout ce qui s'y rattache. Vous avez combattu pour votre honneur de soldats et de citoyens ; vous devez combattre maintenant pour la beauté et la bonté de votre foi, pour la beauté et la bonté de la charité chrétienne, sous la conduite du Christ-Roi, pour l'honneur de vos âmes chrétiennes et celui de la sainte Eglise qui vit en elles, pour la défense de tous les trésors, pour la conquête de toutes les vertus que la vie chrétienne réclame.

Le travail du soldat.

C'est de nouveau le grand apôtre saint Paul qui a précisément, et d'une façon toute spéciale pour les anciens combattants, une parole qu'ils porteront sûrement gravée dans leur cœur, comme un sou-

(1) Le texte de ce discours, prononcé en italien, a paru dans l'*Osservatore Romano* (8. 9. 35). C'est ce texte que nous traduisons.
La Croix (14. 9. 35) en a donné une traduction.

venir vivant et éternel de leur imposant pèlerinage à Rome. Cette parole n'a pas été sans influence sur le choix que Nous avons fait de cette basilique de la voie d'Ostie pour vous y accueillir. C'est celle qu'il a adressée à Timothée, son disciple de prédilection : « *Labora sicut bonus miles Christi Jesus.* Travaille comme un bon soldat du Christ Jésus. » Le travail du soldat, c'est la bataille, c'est le combat. Le chrétien doit toujours se comporter comme le bon soldat du Christ. Que chacun de vous puisse se rendre le témoignage d'avoir bien travaillé, d'avoir généreusement combattu comme un bon soldat du Christ.

Voilà le souvenir que vous emporterez de cette basilique où vous avez prié avec le Pape, comme lui-même a prié avec vous, pour vous, où il a offert le Saint Sacrifice avec le calice qui lui a été donné par eux et devant le Crucifix dont ils ont voulu lui offrir une image artistique, signe de leur filiale affection.

La paix.

Le Pape a prié avec eux, pour eux, à toutes leurs intentions, pour tous les anciens combattants du monde, pour tous et, d'une façon spéciale, pour les morts, ces chers et glorieux morts qui, suivant la très belle pensée de la sainte liturgie, n'ont fait que nous précéder sous le drapeau de la foi, pour aller se reposer dans la paix.

La paix : le Souverain Pontife, interprète des sentiments communs à tous les anciens combattants, a prié pour la paix, et non seulement pour la paix des morts, mais pour la paix des vivants, de tous les vivants. Tout le monde désire la paix, soupire après la paix, le monde entier supplie que la paix lui soit assurée. Tout le monde, dans le souvenir de la guerre passée et de tout ce que cette guerre rappelle, veut la paix.

Le Pape a prié pour la paix, parce que tous les anciens combattants et le monde entier désirent et demandent la paix, parce qu'il est, lui, le Vicaire de Jésus-Christ qui s'est appelé le Roi de la paix et fut annoncé par les prophètes comme le Prince de la paix et qui, une fois venu sur la terre, fit proclamer dans le cantique angélique : *Pax hominibus bonae voluntatis.*

Comme Vicaire de ce divin Seigneur, comme Père commun des âmes qui, toutes, ont été visées dans la rédemption du divin Roi, c'est pour le Pape, vous le comprenez, Très Chers Fils, un devoir essentiel sans lequel on ne pourrait concevoir, imaginer le Pape. Il désire que les aspirations, les exigences, les besoins d'un grand et bon peuple, qui est son peuple, que ses aspirations, ses exigences, ses besoins soient satisfaits, que les droits soient reconnus et assurés. Oui, cela aussi le Pape le désire. Mais avec la justice, avec la paix.

Avec la justice, parce que, contre la justice, il n'y a que le péché, et que le péché rend misérables les peuples : *Miseros facit populos peccatum.* Avec la justice, avec la paix : parce que la paix est déjà, par elle-même, l'éloignement de tous ces malheurs indicibles que la guerre amène à tous les peuples. La paix est la condition préalable de toutes les prospérités, le fondement de tous les biens de ce monde, c'est la tranquillité de l'ordre. C'est pourquoi, répète Sa Sainteté, le Pape prie toujours pour la paix.

Aussi était-ce avec une joie inexprimable qu'il semblait au Pape, à s'en tenir aux toutes dernières nouvelles, voir au fond de l'horizon se former un arc-en-ciel où le Pontife ne pouvait s'empêcher de reconnaître comme l'annonce et la confirmation de la paix. Il en remerciait d'ores et déjà le Seigneur, et c'est avec plus d'insistance encore qu'il le priait, afin que les couleurs sympathiques de ce bienfaisant arc-en-ciel se répandent d'un bout à l'autre sur l'horizon tout entier. Que Dieu, acheva-t-il, que Dieu donne au monde cette paix, une paix de justice, de vérité, de charité, une paix faite d'honneur et de dignité, faite de droit et de respect de tous les droits, cette paix qui, partout où elle se présente, annonce le bonheur de tous.

C'est en formant ce souhait et en envisageant ces consolantes perspectives que le Saint-Père voulait accorder à ses auditeurs la Bénédiction qu'ils étaient venus chercher dans la maison du Père, la Bénédiction que leurs cœurs de fils désiraient recevoir, et que son cœur de Père désirait leur donner. Qu'une grande Bénédiction descende sur eux, ajouta-t-il, sur leurs personnes d'abord, et puis sur tout ce qui leur est cher, sur tout ce que chacun d'eux porte en son esprit et dans son cœur, sur leurs familles, sur leurs villages, sur leurs villes, sur toutes leurs patries bien-aimées.

5° Congrès eucharistique de Strasbourg.

Message radiophonique (21. 7. 35) [1]

Nous voilà avec vous, les Vénérables Frères cardinaux, archevêques, évêques, représentants de l'épiscopat français ; avec vous, les chers fils représentants des deux héroïques clergés et de tous les fidèles, vraiment fidèles, de France ; tout particulièrement avec vous, les chers petits, qui avec votre candeur, votre ferveur, vos trésors de prières, de sacrifices, de bonnes œuvres, avez assuré le succès et formé les plus belles et ravissantes visions de ce magnifique Congrès eucharistique national de France, à Strasbourg.

Nous voilà avec vous tous sur la vaste esplanade et devant le monumental autel : c'est d'abord pour adorer avec vous, avec vous remercier notre Dieu caché dans le sacrement de son amour, et le prier de vouloir bien donner au monde entier cette tranquillité et cette paix dont, à l'heure qu'il est, il montre d'avoir un tel besoin.

C'est encore pour vous féliciter vous tous, mais tout particulièrement notre Vénérable Frère et nos chers Fils et Filles de Strasbourg, et pour vous remercier, en qualité de Vicaire du Christ et en son nom, de ce que vous avez su faire pour faire honneur au glorieux nom de Fille aînée de l'Eglise, qui distingue la France dans la grande famille catholique.

C'est enfin pour vous donner la Bénédiction apostolique et paternelle que vous désirez et attendez du Père commun de vos âmes et du successeur de saint Pierre :

Precibus et meritis Beatissimae Mariae semper Virginis, Beati Michaelis Archangeli, Beati Ioannis Baptistae, Beatorum Apostolorum Petri et Pauli, et omnium Sanctorum — Argentinensis Ecclesiae imprimis et totius Galliae — Benedictio Dei Omnipentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti, descendat super vos et maneat semper.

---

(1) Cf. *Osservatore Romano* (22-23. 7. 35). — Ce discours, prononcé en français, a été retransmis par le poste Radio-Strasbourg, par Milan, Zurich et Bâle. L'annonce en fut ainsi faite par le R. P. Soccorsi, S. J., directeur de Radio-Vatican :

« *Laudetur Jesus-Christus !* Loué soit Jésus-Christ ! Le Saint-Père va vous adresser quelques paroles et vous donner sa bénédiction. »

Chronologie des actes du Saint-Siège rapportés par « la D. C. » (6. 2. 35-6. 2. 37) (1)

1922

FEVRIER

27. Autographe au journal *The Universe :* 35, 603.

MARS

21. Lettre card. Gasparri au comte Dalla Torre : *Osservatore Romano :* 35, 579.

AVRIL

29. Lettre autographe *Il vivissimo desiderio* au card. Gasparri : La Conférence de Gênes : 33, 668.

JUIN

14. D. S. S. C. Saint-Office : Proscription de la revue *Iednota :* 35, 729.
17. Télégramme card. Gasparri à la Semaine des écrivains catholiques : 35, 600.

AOUT

17. Lettre *Norunt omnes* au card. Gasparri : Transfert de la statue de Notre-Dame de Lorette : 33, 669.

DECEMBRE

2. Lettre card. Gasparri au R. P. Gemelli : *Vita e Pensiero :* 35, 616.
3. Lettre *Meditantibus Nobis* au R. P. Wladimir Ledochowski : IIIe centenaire canonisation de saint Ignace et de saint François-Xavier (extrait) : 35, 325.
23. Encyclique *Ubi Arcano* : Extrait sur la presse : 35, 333.

1923

JANVIER

26. Encyclique *Rerum omnium :* Saint François de Sales et les journalistes (extrait) : 35, 457.

MARS

5. Lettre *La ricorrenza :* Jubilé épiscopal du cardinal Gasparri : 33, 670.
15. Avis de la S. C. du Saint-Office : Sur approbation d'ouvrages : 35, 334.

MAI

16. Lettre card. Gasparri à M. René Bazin : La Corporation des publicistes chrétiens : 35, 590.

JUIN

10. Lettre au card. Piffl, archevêque de Vienne : Extrait sur presse : 35, 342.
26. Lettre card. Gasparri au directeur du *Noël :* 35, 344.

AOUT

5. Lettre card. Gasparri au président du Comité central de l'Action catholique italienne : Le journal *l'Italia :* 35, 609.

SEPTEMBRE

5. Discours aux pèlerins de Milan : Extrait sur presse : 35, 336.
26. Télégr. card. Gasparri au Congrès de la Bonne Presse : 35, 595.

OCTOBRE

7. Lettre card. Gasparri au directeur du *Corrierino*, journal pour les enfants : 35, 346.

NOVEMBRE

24. Allocution aux journalistes espagnols : Extrait sur presse : 35, 451.

DECEMBRE

7. Autographe *C'est de tout cœur :* Au *Courrier de Genève :* 35, 709.

1924

JUIN

5. Lettre *Insuetum* à Mgr C. Gutberlet ; *Philosophisches Jahrbuch :* 35, 581.
30. Lettre card. Gasparri au directeur de la *Kipa :* La revue *Ecclesiastica :* 35, 708.

JUILLET

12. Lettre *Agi hoc mense* à l'abbé Huard : Cinquantenaire de la revue *Le naturalisme canadien :* 35, 586.
31. Lettre *De ephemeride* aux RR. Pères rédacteurs de la *Civiltà Cattolica :* 30, 1105 ; 35, 606.

OCTOBRE

8. Télégramme card. Gasparri au Congrès de la Bonne Presse : 35, 595.

NOVEMBRE

28. Lettre card. Gasparri à M. Gaëtan Bernoville : Semaine des écrivains catholiques : 35, 600.

1925

FEVRIER

19. Allocution à l'inauguration des pavillons du Japon et de la Nouvelle-Guinée au Musée des Missions : Sur presse : 35, 451.

MARS

7. Lettre card. Gasparri à la *Gioventù Italica :* Journaux de l'Association de la Jeunesse catholique italienne : 35, 347.
13. Lettre card. Gasparri à l'abbé Bernareggi : *La Scuola Cattolica :* 35, 615.

MAI

22. Allocution aux pèlerins de Strasbourg : Saint Canisius et la presse : 35, 458.
25. Discours aux pèlerins suisses : Saint Canisius et la presse (extrait) : 35, 459.

SEPTEMBRE

6. Discours au pèlerinage de la presse catholique de Belgique : 35, 583.

OCTOBRE

8. Télégramme card. Gasparri au Congrès de la Bonne Presse : 35, 595.

1926

JANVIER

6. Discours en réponse à l'adresse du T. R. P. Nicolas Garcia : Le Bx Antoine-Marie Claret et la presse : 35, 459.
7. Lettre card. Gasparri à M. Maurice Vaussard, direc-

---

(1) Les documents indiqués dans cette chronologie s'ajoutent à ceux déjà indiqués dans *la Documentation Catholique* du 6. 2. 32 (n° 598), dans la table du tome 29 de *la D. C.*, dans *la D. C.* des 10. 2. 34 (n° 690) et 9. 2. 35 (n° 736).

1° Le nombre placé au début de chaque *alinéa* indique le *quantième* du mois. Le premier nombre placé après la désignation de chaque document se rapporte au *tome* de *la D. C.*, et le nombre qui le suit renvoie aux *colonnes* des tomes.

2° Sauf indication contraire, tous les documents énumérés ci-après ont été insérés *in extenso*.

teur du *Bulletin Catholique International* : 35, 589.
18. Chirographe *E con particolare* au card. Gasparri : La médaille du jubilé de 1925 : 33, 671.

FEVRIER

2. Lettre *Paterna sane sollicitudo* à l'épiscopat mexicain : Extrait sur presse : 35, 352.
25. Lettre card. Gasparri à M. J. de Lamaze : Dix années de la revue *Lumen* : 35, 599.

AVRIL

14. Rescrit S. C. Rites : Journée missionnaire de l'avant-dernier dimanche d'octobre : 33, 37.

MAI

3. Lettre card. Gasparri au R. P. Desbuquois : Sur l'action populaire : 35, 588.

JUIN

15. Lettre *Ab Ipsis* aux vicaires et préfets apostoliques en Chine : Extrait sur presse : 35, 333.

AOUT

(1) Discours à l'audience de Mgr Alfred Burke : Extrait sur presse : 35, 587.

NOVEMBRE

6. Discours à la Jeunesse catholique italienne : Extrait sur presse : 35, 346.
18. Encyclique *Iniquis afflictisque* : Extrait sur la presse : 35, 352.

DECEMBRE

20. Allocution consistoriale *Misericordia Domini* (extrait concernant l'Action Française) : 35, 715.
20. Allocution au Consistoire secret (extrait sur presse) : 35, 335.
28. Télégramme card. Gasparri à *la Croix* : 35, 594.
28. Télégramme card. Gasparri à *Vie Catholique* : 35, 601.
29. D. S. S. C. Saint-Office : Publiant le décret du 29. 1. 14 portant condamnation de certaines œuvres de Ch. Maurras et du journal *l'Action Française* : 35, 713.

1927

JANVIER

4. Lettre card. Gasparri à la présidente générale de l'Union des femmes catholiques d'Italie : Le journal *In Alto* : 35, 349.
5. Chirographe *C'est de tout cœur* au card. Andrieu : Le décret du 29. 12. 26 et l'Action Française : 35. 716.

FEVRIER

24. Déclaration au card. Dubois : Permission de lire *l'Action Française* : 35, 719.

MARS

8. Décision S. Pénitencerie apostolique : Doutes concernant l'Action Française : 35, 725.
13. Lettre à la présidente générale de la G. F. C. I. : Sur diverses publications de la Jeunesse féminine catholique italienne : 35, 350.
25. Discours à l'audience du Séminaire français : Sur l'Action Française : 35, 720.

MAI

3. Instruction S. C. Saint-Office : Littérature sensuelle et mystico-sensuelle : 35, 325.

JUIN

20. Allocution consistoriale *Amplissimum Conlegium vestrum* : sur l'Action Française : 35, 723.

(1) Quantième inconnu.

JUILLET

28. Discours aux enfants catholiques d'Italie : Sur leu[r] journal *In Alto* : 35, 350.
30. Lettre card. Gasparri au directeur du *Bulletin Catholique International* : 35, 590.

OCTOBRE

5. Télégramme card. Gasparri au Congrès de la Bonn[e] Presse : 35, 595.
24. Lettre card. Gasparri au directeur du *Noël* : 35, 34[4].

DECEMBRE

5. Lettre card. Gasparri à Mgr E. Tisserant : 35, 1612.
18. Discours aux membres de l'Assemblée fédérale de la Fédération des universitaires catholiques et de l'Union des catholiques italiens : Extrait sur presse : 35, 351.
18. Lettre card. Gasparri aux fondateurs du journal *l'Aspirante* : Extrait sur presse : 35, 348.

1928

FEVRIER

14. Lettre card. Gasparri au chanoine Chaumontet : La Corporation des publicistes chrétiens : 35, 591.

MARS

4. Discours aux aspirants de la G. C. I. de Rome : Extrait sur presse : 35, 338.
17. Discours aux membres de la G. C. I. : Extrait sur presse : 35, 346.

MAI

8. Encyclique *Miserentissimus Redemptor* : Extrait sur communisme : 36, 841.
26. Déclaration S. C. pour l'Eglise orientale : Obligation et extension des décrets du Saint-Office concernant *Action Française* : 35, 727.

NOVEMBRE

3. Discours aux délégués de la G. C. I. : Extrait sur presse : 35, 348.

1929

JANVIER

29. Télégramme card. Gasparri au card. Dubois : Congrès des Pages du Christ et des Chevaliers de la Croix : 35, 596.

MARS

8. Lettre card. Gasparri à M. G. Goyau : La corporation des publicistes chrétiens : 35, 591.

AVRIL

15. Lettre *Quod epistula* au card. Gasparri : Légat au XV[e] centenaire du Mont-Cassin : 33, 673.

MAI

30. Chirographe *Ci si è domandato* au card. Gasparri : Discussion des accords de Latran : 33, 672 ; extrait sur presse : 35, 342.

JUIN

5. Lettre *Cette S. C. du Concile* à Mgr A. Liénart : Extrait sur presse : 35, 334 ; extrait sur communisme : 35, 1475.
7. Télégramme au roi d'Italie : Les accords de Latran : 33, 672.
30. Lettre card. Gasparri au R. P. A. Gemelli : Extrait sur *Vita e Pensiero* : 35, 616.

OCTOBRE

9. Télégramme card. Gasparri au Congrès de la Bonne Presse : 35, 595.

NOVEMBRE

20. Lettre card. Gasparri à l'abbé L. J. Willenborg : L'œuvre de l'Apostolat des malades : 34, 1185.

5. Indult Commission pontificale pour la Russie : messes du soir et communion : 33, 1465.

DECEMBRE

4. Allocution en réponse aux vœux du Sacré-Collège : Extrait sur presse : 35, 353.
1. Encyclique *Divini illius Magistri* : Extrait sur presse : 35, 329.

1930

JANVIER

0. Indult Commission pontificale pour la Russie : Messes du soir et communion : 33, 1465.
0. Télégramme card. Gasparri à *Croix* : 35, 591.

FEVRIER

7. Lettre *Si compie oggi* au card. Gasparri : Démission de la charge de secrétaire d'Etat : 33, 673.

MARS

4. Discours aux prédicateurs et curés de Rome : Extrait sur presse : 35, 331.

AVRIL

20. Encyclique *Ad Salutem* : Saint Augustin et la presse (extraits) : 35, 460.

SEPTEMBRE

(1) Télégramme card. Pacelli au card. van Roey : Congrès mondial de la presse catholique de Bruxelles : 35, 710.

NOVEMBRE

17. Lettre card. Pacelli au T. R. P. Gervais Quenard : Cinquantenaire de la mort du P. d'Alzon : 35, 596.

DECEMBRE

24. Réponse aux vœux du Sacré-Collège : Extrait sur presse : 35, 338.
25. Lettre *Ephesinam Synodum* au card. Sincero : Extrait sur presse : 35, 343.
31. Encyclique *Casti connubii* sur le mariage chrétien : Extrait sur presse : 35, 332.
(1) Télégramme card. Pacelli à *Vie Catholique* : 35, 601.

1931

FEVRIER

16. Discours aux prédicateurs de Carême de Rome : Presse, cinéma et profanation du dimanche : 35, 329.

MAI

4. Communiqué de la S. S. C. du Saint-Office : Rétractation de Mgr Mario Sturzo : 35, 730.
15. Encyclique *Quadragesimo anno* : Extrait sur communisme : 35, 1476.

JUILLET

3. Télégramme card. Pacelli à M. G. Goyau : La corporation des publicistes chrétiens : 35, 592.
24. Télégramme card. Pacelli au R. P. Hardt : Retraite des éditeurs, journalistes et écrivains catholiques allemands : 35, 582.

SEPTEMBRE

23. Lettre card. Pacelli au directeur du *Noël* : 35, 345.
24. Discours à l'audience de la J. O. C. : Extrait sur communisme : 36, 842.

OCTOBRE

8. Télégramme card. Pacelli au Congrès de la Bonne Presse : 35, 595.

(1) Quantième inconnu.

DECEMBRE

1. Télégramme card. Pacelli au Congrès de la presse catholique de Gênes : 35, 612.
26. Lettre card. Pacelli à M. G. Brosadola : *L'avvenire d'Italia* : 35, 603.
30. Télégramme card. Pacelli à la direction de *l'Avvenire d'Italia* : 35, 605.
(1) Télégramme card. Pacelli à *Vie Catholique* : 35, 601.

1932

JANVIER

30. Autographe *L'Azione Cattolica* à la revue *L'Assistente Ecclesiastico* : 35, 603.

MARS

4. Télégramme card. Pacelli à Mgr Baudrillart : 25 ans de rectorat à l'Institut catholique de Paris : 35, 53.
6. Télégramme card. Bisleti à Mgr Baudrillart : 25 ans de rectorat : 35, 53.

AVRIL

25. Lettre *Semper in studiis* au card. Gasparri : Sur le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance : 33, 674.
26. Lettre card. Pacelli au directeur de *la Croix du Dimanche* : 35, 598.

MAI

31. Lettre card. Pacelli à M. René Bazin : 33, 1546.

SEPTEMBRE

29. Encyclique *Acerba animi* : Extrait sur communisme : 36, 843.

NOVEMBRE

22. Lettre card. Pacelli au card. Verdier : Centenaire du P. Vincent de Paul Bailly et cinquantenaire de *la Croix* : 35, 597.

DECEMBRE

10. Discours aux universitaires d'Action catholique de Rome : Extrait sur presse : 35, 338.

1933

JANVIER

14. Lettre *C'est avec la plus grande joie* au card. Andrieu : A l'occasion de ses 25 ans de cardinalat : 33, 1444.

MARS

13. Allocution consistoriale *Iterum vos* : Extrait sur communisme : 36, 844.
18. Allocution aux représentants du Consortium des usagers du cinématographe éducatif : Extrait sur presse : 35, 335.
25. Lettre card. Pacelli au commandeur A. Ciriaci : Célébration d'une journée du journal catholique : 35, 339.

AVRIL

27. Discours à l'audience des journalistes belges : 35, 583.

JUIN

6. Discours aux membres du pèlerinage de la presse catholique : 75e anniversaire de l'*Osservatore Romano* : 35, 580.

AOUT

15. Indult S. C. Rites : Lecture de la Passion au dimanche des Rameaux : 33, 943.

SEPTEMBRE

9. Audience aux pèlerins de Notre-Dame de Salut : Félicitations aux Noëlistes : 35, 345.
18. Discours aux congressistes de l'Union continentale de la publicité : Sur presse : 35, 454.

(1) Quantième inconnu.

OCTOBRE

11. Télégramme card. Pacelli au Congrès de la Bonne Presse : 35, 596.
31. Lettre card. Pacelli au R. P. C. Boulesteix, directeur de *la Documentation Catholique* : 35, 599.

NOVEMBRE

10. Epître apostolique *Ex officiosis litteris* au cardinal Gonçalves Cerejeira : Extrait sur presse: 35, 335.
15. Discours au collège des rédacteurs de la *Civiltà Cattolica* : 30, 1107 ; 35, 608.

DECEMBRE

(1) Télégramme card. Pacelli au directeur de l'*Avvenire d'Italia* : 35, 605.

1934

JANVIER

13. Lettre card. Pacelli au comte Dalla Torre : *Illustrazione Vaticana* : 35, 579.

FEVRIER

5. Lettre card. Pacelli à Mgr Natale Oliva : Nouvelle installation de l'*Italia* : 35, 610.
26 Allocution aux pèlerins espagnols : Le Bx Antoine-Marie Claret et la presse (extrait) : 35, 460.

MARS

4 Allocution aux pèlerins espagnols : Le Bx Antoine-Marie Claret et la presse (extrait) : 35, 460.
13. Lettre card. Pacelli à M. Fabius Henrion : Sur sa traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ* : 35, 468.

AVRIL

2. Constitution apostolique *Quod superiore anno* : Extrait sur communisme : 36, 847.
8. Télégramme card. Pacelli au card. Innitzer : 40e anniversaire de la *Reichspost* : 35, 582.
9. Discours aux représentants de la presse étrangère à Rome : Responsabilité et action des journalistes : 35, 452.

MAI

1er. Lettre *Clarissima Agrigentina Civitas* au card. Sincero : Légat au Congrès eucharistique d'Agrigente : 37, 334.
16. D. S. S. C. Saint-Office : Interdit du prêtre P. Giloteaux : 35, 551.
25. Rescrit S. C. Rites : La communion des fidèles : 33, 1465.

JUIN

10. Allocution aux journalistes de Rome : Saint Jean Bosco et la presse : 35, 464.
14. Lettre card. Pacelli au card. Nasalli-Rocca : L'*Avvenire d'Italia* : 35, 605.
29. Télégramme card. Pacelli au card. Schuster : Bénédiction du nouveau siège de l'*Italia* : 35, 611.

JUILLET

2. Lettre *Laetitia singulari* au card. Binet : Légat au Congrès marial de Liesse : 37, 335.
18. Télégramme card. Pacelli au card. Nasalli-Rocca : L'*Avvenire d'Italia* : 35, 606.

AOUT

3. Lettre card. Pacelli à l'évêque de Fréjus : L'Union eucharistique : 33, 756.
12. Bref apostolique : Approbation de l'Association *Apostolatus infirmorum* : 34, 1188.

SEPTEMBRE

23. Lettre card. Pacelli à *Vie catholique* : 10e anniversaire : 32, 756 ; 35, 602.

(1) Quantième inconnu.

OCTOBRE

18. Lettre *Summa animi delectatione* au R. P. A. Gemelli : *La Rivista di Filosofia Neoscolastica* : 35, 613.
28. Lettre *Iam pridem nobis* au card. Mac Rory : Légat au Congrès eucharistique de Melbourne: 37, 336.

NOVEMBRE

3. Lettre *Cum pontificium* : Nommant le card. Pacelli protecteur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance : 33, 549.
24. Lettre autographe *Al Nostro fedele* : Bénédiction à l'*Osservatore Romano* : 35, 581.

DECEMBRE

(1) Télégramme card. Pacelli à *Vie Catholique* : 35, 601.

1935

JANVIER

8. Lettre card. Pacelli au card. Minoretti : Journal *Il Nuovo Cittadino* : 35, 612.
10. Lettre *Quod tam alacri* à Mgr Gerlier : Clôture du Jubilé de la Rédemption à Lourdes : 33, 965.
11. Lettre card. Pacelli au chanoine J. Cardijn : 10e anniversaire de la J. O. C. : 33, 548 ; extrait sur presse : 35, 343.
12. D. S. S. C. Saint-Office : Sur l'enseignement du catéchisme : 33, 1299.

FEVRIER

2. Lettre *C'est avec* à M. H. de Vergès : La Société de Saint-Vincent de Paul : 33, 547.
4. Indult S. C. Sacrements : Permission de dire deux messes le premier vendredi du mois : 33, 943.
21. Rescrit S. C. Saint-Office : Sur jeûne eucharistique : 33, 979.

MARS

5. Discours aux prédicateurs de Carême de Rome : Profession de foi chrétienne et vie bien peu chrétienne : 33, 749.
5. Lettre card. Pacelli au card. Schuster : Triduum extraordinaire dans les sanctuaires marials de Milan : 33, 1014.
10. Lettre *Quinque episcopatus* au card. Schulte, archevêque de Cologne : 25e anniversaire de son sacre : 35, 1423.
12. Lettre card. Pacelli au card. Schulte : Jubilé épiscopal : 35, 1424.
12. Indult S. Pénitencerie apostolique : Gain de l'indulgence jubilaire par les fidèles présents au Triduum de Lourdes : 33, 979.
25. Lettre card. Pacelli : Légat au Triduum de Lourdes : 33, 976.

AVRIL

1er. Allocution consistoriale *Pergratus Nobis* : 33, 899 ; extrait : 33, 969.
4. Lettre card. Pacelli au card. Verdier : Triduum de Lourdes : 33, 1157.
12. Lettre apostolique *Anno Sancto* : Nomination du card. Pacelli, légat aux fêtes de Lourdes : 33, 1155.
23. Audience de 2 000 jeunes catholiques allemands : 35, 1434.
25. Réponse cardinal légat au maire de Lourdes : 33, 1181.
25. Discours cardinal légat à l'ouverture du Triduum de Lourdes : 33, 1184.
26. Discours cardinal légat aux représentants de la presse à Lourdes : 33, 1190.
26. Conférence card. Pacelli aux prêtres réunis à Lourdes : Sur communisme (compte rendu) : 35, 1477.
27. Message card. Pacelli au Saint-Père : Triduum de Lourdes : 33, 1159.
27. Télégramme en réponse au message du card. Pacelli : 33, 1159.

(1) Quantième inconnu.

28. Message et Bénédiction aux fidèles présents au Triduum de Lourdes : 33, 1159.
28. Discours cardinal légat à la clôture du Triduum : 33, 1196.
28. Discours cardinal légat au banquet de clôture du Triduum : 33, 1212.
29. Télégramme en réponse à Mgr Gerlier : Triduum de Lourdes : 33, 1214.

MAI

2. Discours à l'audience de la mission pontificale retour des fêtes de Lourdes : 33, 1219.
3. Lettre card. Pacelli au card. Verdier : Sur Triduum de Lourdes : 33, 1253.
3 Lettre card. Pacelli à Mgr Gerlier : Sur Triduum de Lourdes : 33, 1253.
6. Audience d'un groupe de pèlerins allemands : La déchristianisation en Allemagne : 35, 1441.
20. D. S. Pénitencerie apostolique : Visites aux reposoirs de la Semaine Sainte : 35, 1252 ; 37, 117.
24. Discours à l'audience du IV[e] Congrès international des hôpitaux : La stérilisation et la question de l'eugénique en Allemagne : 35, 1447.
27. Lettre *Perpetua semper exstitit* au card. van Roey : centenaire de la restauration de l'Université catholique de Louvain : 34, 269.
29. Discours aux journalistes belges : 35, 584.

JUIN

6. Télégramme card. Pacelli au comte Dalla Torre : Union internationale de la presse catholique : 35, 710.
9. Lettre *Libentes sane comperimus* au card. Hlond : Légat au Congrès eucharistique de Ljubljana : 37, 337.
20. Lettre *Non sine magna* au card. Verdier : Légat au Congrès catholique de Prague : 37, 338.

JUILLET

5. D. S. S. C. Saint-Office : Condamnation d'un ouvrage de Gabriele d'Annunzio : 34, 270.
18. D. S. Pénitencerie apostolique ; Conditions obligatoires pour gagner l'indulgence de la Portioncule : 35, 1253.
19. D. S. S. C. Saint-Office : Condamnation d'un livre d'Alfred Rosenberg : 34, 159.
21. Message radiophonique au Congrès eucharistique de Strasbourg : 37, 368.
26. Télégramme card. Pacelli à M. E. Duthoit : Semaine sociale d'Angers : 34, 231.
28. Discours lors de la lecture du décret sur l'héroïcité des vertus de Justin de Jacobis : 34, 323.
(1) Lettre card. Pacelli à Mgr Chaptal : Journée communautaire de Montmartre : 34, 858.
(1) Lettre card. Pacelli à Mgr Chaptal : Sur son rapport sur la Journée communautaire du 17. 7. 35 à Montmartre : 34, 859.
(1) Lettre card. Pacelli à M. E. Duthoit : Semaine sociale d'Angers : 34, 229.

AOUT

9. Lettre à la Supérieure générale des Religieuses du Cénacle : Les retraites fermées : 34, 523.
19. Lettre *Cogitantibus Nobiscum* au card. Van Roey : Congrès international de la J. O. C. de Bruxelles : 37, 344.
20. Lettre *Praeclara studia apparatuumque* au card. Fumasoni-Biondi : Légat au Congrès eucharistique de Teramo : 37, 340.
20. Lettre *Allatum est Nobis* au card. Hayes : Légat au Congrès eucharistique de Cleveland : 37, 342.
27. Allocution aux infirmières catholiques : Le devoir des infirmières et les menaces de guerre : 34, 324, 515.
28. Télégramme card. Pacelli au comte Dalla Torre : Union de la presse catholique : 35, 712.

(1) Quantième inconnu.

SEPTEMBRE

7. Discours à l'audience du Congrès des anciens combattants : 37, 365.
9. Audience du comte Dalla Torre : Sur le premier Conseil de l'Union internationale de la presse catholique : 35, 712.
17. Lettre card. Pacelli au R. P. Martin Laurent : Les Amis de Saint-François : 35, 1353.
19. Lettre apostolique *Decessores Nostros* : Le ministère spirituel dans l'armée allemande : 34, 963.
29. Allocution lors de l'inauguration de l'Observatoire de Castel-Gandolfo : 34, 776.

OCTOBRE

27. Lettre *Quamvis Nostra* à l'épiscopat du Brésil : Des moyens les plus propres à promouvoir l'Action catholique : 35, 1347.

NOVEMBRE

17. Lettre card. Pacelli au card. Verdier : Cinquantenaire de l'Adoration perpétuelle de Montmartre : 34, 968.
22. Lettre au card. Pacelli : Le nommant protecteur des Dames de la Charité : 35, 773.
(1) Message card. Pacelli au délégué apostolique des Philippines : Fêtes de l'Indépendance : 35, 804.

DECEMBRE

6. Déclaration card. Fumasoni-Biondi, préfet S. C. de la Propagande : Récitation de Matines et Laudes à partir de midi : 35, 1366.
16. Allocution *Graves equidem* : Consistoire secret pour la création de 20 cardinaux : 35, 11 ; extrait sur presse : 35, 343.
18. Discours pour l'imposition de la barrette aux cardinaux créés le 16 : 35, 15.
19. Consistoire secret (compte rendu) : 35, 18.
19. Consistoire public : Imposition du chapeau aux nouveaux cardinaux : 35, 18.
20. Encyclique *Ad catholici sacerdotii fastigium* : Du sacerdoce catholique : 35, 131.
20. Lettre card. Pacelli au R. P. Bernadot : Sur l'œuvre de *la Vie intellectuelle* : 35, 602.
24. Allocution en réponse aux vœux du Sacré-Collège : 35, 70 ; extrait sur communisme : 36, 848.

1936

JANVIER

4. Réponse aux vœux de nouvel an du patriciat et de la noblesse de Rome : 35, 195.
4. Télégramme card. Pacelli au card. Minoretti : 8[e] anniversaire du *Nuovo cittadino* : 35, 613.
5. Lettre card. La Puma aux supérieurs des Ordres et Congrégations religieuses : Mission des religieux : 35, 798.
8. Lettre card. Pacelli à M. H. de Vergès : La Société de Saint-Vincent de Paul : 35, 774.
10. Discours à l'audience du Séminaire français : Sur l'Encyclique *Ad catholici sacerdotii* : 35, 161.
17. Audience du comte Dalla Torre : Union internationale de la presse catholique : 35, 712.
20. D. S. S. C. Saint-Office : Mise à l'index d'un opuscule d'Ernesto Buonaiuti : 35, 273.
24. Audience de S. Exc. Mgr Fleury, év. Nancy (compte rendu) : 35, 469.

FEVRIER

11. Décret S. C. du Concile : Règles pour les pèlerinages : 35, 1297.
11. Instruction S. C. de la Propagation de la Foi : Apostolat missionnaire : 35, 1005.
24. Discours aux curés et prédicateurs de Carême de Rome : La vie paroissiale et le ministère pastoral : 35, 771.

(1) Quantième inconnu.

MARS

5. Décret S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* d'un livre de Luis G. Alonso Getino : 35, 671.
12. Réponse S. C. Concile : Age de la Communion solennelle : 35, 1367.
20. Réponse S. Pénitencerie apostolique : Indulgences attachées aux visites au « Saint Tombeau » : 37, 117.
21. D. S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* de trois livres de Paul Hector Santangelo : 35, 875.
22. Lettre card. Pacelli au Dr Henri Bon : Sur son ouvrage *Précis de médecine catholique:* 35, 873.
23. Lettre card. Pacelli à M. Henry Bordeaux : Concours de romans sur le bolchevisme : 35, 1477.
(1) Télégramme card. Pacelli à l'assemblée des cardinaux et archevêques de France du 10. 3. 36 : 35, 777.

AVRIL

2. Lettre card. Pacelli à l'assemblée des cardinaux et archevêques de France : Sur communisme : 35, 1478.
11. Circulaire card. Pacelli aux Ordinaires d'Italie : Journée du quotidien catholique : 35, 1352.
18. Discours à l'audience des congressistes de la Bonne Presse à Rome : 35, 1193.
18. Télégramme card. Pacelli au comte P. de Buchère de l'Epinois : Le Congrès de la Bonne Presse à Rome : 35, 1162.
21. Discours à l'audience de la Fédération internationale de la presse cinématographique : 37, 350.
24. Communiqué officiel de l'*Osservatore Romano :* Mise en garde contre deux opuscules de l'abbé Giovanni Bonifetti : 35, 1251.
24. Lettre card. Maglione à Mgr Chollet, archev. Cambrai : Portant nomination d'archevêque assistant au trône pontifical : 35, 1616.
25. D. S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* d'un ouvrage de José Franco Ponce : 35, 1251.

MAI

2. Lettre card. Pacelli au R. P. Merklen : Le Congrès de la Bonne Presse à Rome : 35, 1198.
11. Discours à l'audience du pèlerinage hongrois : Sur communisme : 35, 1479.
12. Discours à la cérémonie d'inauguration de l'Exposition internationale de la presse catholique : Sur communisme : 35, 1481 ; extrait sur absence de l'Allemagne à l'Exposition : 36, 1080.
15. Lettre *L'approche des fêtes* au card. Verdier : Fêtes jubilaires de l'A. C. J. F. : 37, 346.
15. D. S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* d'un livre de German List Arzubide : 35, 1365.
30. Lettre card. Pacelli au directeur de *la Documentation Catholique :* L'ouvrage *Pie XI et la presse :* 35, 1361.
31. Discours à l'audience des représentants de l'Action catholique des différentes nations : Sur communisme : 35, 1486.
31. Lettre à Mgr Chollet, archev. de Cambrai : Jubilé : 35, 1615.

JUIN

15. Allocution *Iterum vos* au consistoire secret : création et publication de deux nouveaux cardinaux : 35, 1603.
17. Réponse à l'adresse du cardinal Mercati : Imposition de la barrette aux nouveaux cardinaux : 35, 1606.
17. D. S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* de deux livres du prêtre Georg Sebastian Huber : 35, 1616.
18. Consistoires public et secret (compte rendu) : 35, 1607.
29. Encyclique *Vigilanti cura* à l'épiscopat des Etats-Unis : Sur les spectacles cinématographiques : 36, 259.

---

(1) Quantième inconnu.

JUILLET

3. Lettre card. Pacelli au R. P. Archambault, S. J. : 25e anniversaire de l'Ecole sociale populaire de Montréal : 36, 929.
7. Lettre card. Pacelli à Mgr Besson : XVe Congrès de *Pax Romana :* 37, 349.
10. Lettre card. Pacelli à M. Eugène Duthoit : La 28e session à Versailles des Semaines sociales de France : 36, 167.
22. Télégramme card. Pacelli à Mgr Roland-Gosselin : La Semaine sociale de Versailles : 36, 197.
23. Lettre card Pacelli à Mgr Besson : Congrès jociste de Genève : 37, 347.
27. Lettre *Singulari animi laetitia* au card. Leme da Silveira Cintra : Congrès eucharistique de Bello-Horizonte : 37, 343.

AOUT

14. Discours aux aspirants de l'Action catholique : Extrait sur communisme : 36, 849.
20. Discours à l'audience des pèlerins maltais : Sur communisme : 36, 849.

SEPTEMBRE

4. Discours aux Tertiaires franciscains : Extrait sur communisme : 36, 850.
14. Discours *La vostra presenza :* A l'audience des réfugiés espagnols. Adresse du cardinal Pacelli : 36, 453.
27. Discours à l'audience du Congrès internat. des journalistes catholiques : 37, 355.
30. Lettre card. Pacelli à Mgr Chollet : Sur son volume *Pages choisies de S. Exc. Mgr J.-A. Chollet :* 36, 927.

OCTOBRE

27. Communiqué officiel de l'*Osservatore Romano :* Intention du Pape pour la messe de commémoration des morts : 36, 785.
28. Lettre apostolique en forme de motu proprio *In multis solaciis :* L'Académie pontificale des sciences : 36, 835.
29. Télégramme Mgr Tardini au card. Verdier : 53e Congrès des jurisconsultes catholiques : 37, 97.
31. Discours à l'audience du Congrès catholique de la publicité : 37, 360.

NOVEMBRE

1. Discours à la jeunesse italienne d'Action catholique : L'apostolat des laïques : 36, 1237.
13. Discours à l'audience des membres de l'Union missionnaire du clergé : 36, 1092.
14. Lettre Mgr Tardini au card. Verdier : Les Chantiers du cardinal : 37, 311.

DECEMBRE

1. Lettre card. Pacelli au card. Verdier : Les Chantiers du cardinal : 37, 311.
2. Lettre card. Pacelli à Mgr Lagier : Jubilé de l'Œuvre d'Orient : 36, 1242.
3. Notification S. S. C. du Saint-Office : Soumission du prêtre G. S. Huber : 37, 118.
5. Lettre *Pergratum quidem* à S. Exc. Mgr Pelt, év. Metz: Pour son cinquantenaire sacerdotal: 37,67.
9. Lettre card. Pacelli à M. Lamberto Vignoli : Importance du quotidien catholique : 36, 1243.
11. Lettre card. Pacelli au R. P. Merklen : Le Congrès de la Bonne Presse à Rome : 36, 1244.
17. Lettre autographe *Il est venu* au conseiller fédéral Giuseppe Motta : Pour son jubilé : 37, 68.
24. Allocution radiophonique message de Noël : 37, 197.

1937

JANVIER

9. D. S. S. C. Saint-Office : Mise à l'*Index* d'un livre du R. P. Laberthonnière : 37, 293.

ÉPHÉMÉRIDES

Dimanche 27 décembre 1936.

— *Sénat* : Vote, par 170 voix contre 89, du projet de loi remanié d'arbitrage obligatoire.

— *Paris* : Congrès national du Front laïque (Syndicat national de l'enseignement, Fédération générale de l'enseignement, Ligue de l'enseignement, etc.) réunissant plus de 400 délégués ; rapports sur l'action des Jésuites contre la République, le droit pour les laïques et les libres penseurs de faire entendre leur voix à la radio, la femme et le cléricalisme, l'idéal laïque, la défense de l'école laïque, la situation de la laïcité en Alsace-Lorraine ; demande l'application stricte des lois laïques, l'abrogation de la loi Falloux et de la loi du 21. 6. 65 sur les cours secondaires spéciaux, une politique hardie de constructions scolaires, les mêmes diplômes pour les maîtres de l'enseignement privé que pour ceux de l'enseignement public, une enquête impartiale du Comité consultatif en vue d'obtenir des garanties de laïcité pour les postulants à des emplois de suppléants et pour les candidats aux écoles normales, l'intervention du gouvernement pour inviter les fonctionnaires à envoyer leurs enfants à l'école laïque.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Mort du colonel-général Hans von Seeckt, né à Schleswig le 22. 4. 66, entra dans l'armée en 1885, chef d'état-major de la 3e armée, 1913 ; pendant la grande guerre, il commanda sur le front oriental et organisa la bataille de Gorlice-Tarnow et les campagnes en Galicie, en Pologne et en Roumanie, chef de l'état-major de l'armée turque, 1917, membre de la délégation allemande de la paix à Versailles, 1919, commandant en chef de la Reichswehr, 1920-26, réorganisa l'armée allemande dans le cadre du traité de Versailles, de façon à en faire un noyau d'élites ; muni de pleins pouvoirs, il réprima durement une révolte en Saxe, 1923, se retira en 1926 pour avoir admis un fils de l'ex-Kronprinz à une période d'instruction militaire ; député populiste au Reichstag, 1930-1932, chargé d'une mission militaire en Chine ; auteur de *Gedanken eines Soldaten*, 1928 ; *Die Zukunft des Reiches*, 1929 ; *Landesverteidigung*, 1930 ; *Wege deutscher Aussenpolitik*, 1931 ; *Moltke, ein Vorbild*, 1931.

AUSTRALIE. — *Melbourne* : Signat. d'un traité de commerce nippo-australien.

BELGIQUE. — *Bruxelles* : Le Congrès des jeunes gardes socialistes décide de fusionner avec les jeunes gardes communistes et d'intensifier l'action antimilitariste.

INDE. — *Faizpur* : Cinquantième Congrès national indien (27-28 déc.) ; réitère son refus d'accepter la nouvelle Constitution donnée aux Indes par la Grande-Bretagne et décide une grève de vingt-quatre heures pour le 1. 4. 37, date de la mise en vigueur de la Constitution ; propose de présenter 1 200 candidats aux prochaines élections pour obtenir une majorité ; refuse de participer aux fêtes du couronnement du roi George VI.

JAPON. — Violent séisme dans la région de Tokio.

POLOGNE — *Varsovie* : Mort du peintre Léon Wyczolkowski, né en 1852, prof. à l'Acad. des arts de Cracovie, auteur de nombreuses compositions à l'huile et au pastel.

ROUMANIE. — *Resita* : M. Stoyadinovitch, prés. du Conseil de Yougoslavie, et MM. G. Tataresco et V. Antonesco, s'entretiennent de la collaboration économique entre les deux pays et du projet de construction d'un pont sur le Danube.

SYRIE. — *Damas* : La Chambre syrienne ratifie le traité franco-syrien.

Lundi 28 décembre.

FRANCE. — *Paris* : Signat. d'un accord commercial franco-norvégien. — Grève dans les entrepôts d'alimentation (28-30 décembre).

ESPAGNE. — *Madrid* : M. Barbier, cons. d'ambassade de France, est envoyé à Valence en qualité de chargé d'affaires auprès du gouvernement espagnol. — L'ambassade anglaise annonce qu'elle quittera la capitale le 31 décembre pour se rendre à Valence.

FINLANDE. — *Helsinki* : Mort, dans des circonstances mystérieuses, de Vitori Kosolla, chef du mouvement fasciste finlandais, un des promoteurs de la sédition de 1932.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Constitution du parti de réforme constitutionnelle, qui combattra le bolchevisme, veillera à la sécurité de l'Empire britannique, assurera le maintien de la Constitution, les prérogatives de la Couronne et les droits des citoyens contre les dictatures et favorisera la prospérité.

GRÈCE. — *Syra* : Mort de Mgr Antonio Macrioniti, né à Smyrne le 8. 12. 53, élève de la Pro, agande, chanoine de la métropole de Smyrne, élu évêque de Syra le 2. 7. 12.

ITALIE. — *Rome* : VIe Congrès internat. de l'enseignement technique (28-30 décembre) ; demande que les techniciens aient une culture générale et sociale conforme à leurs fonctions, que l'orientation professionnelle soit généralisée, que l'enseignement de l'économie domestique soit obligatoire dans les écoles, que le prochain Congrès traite de la presse technique et du cinéma technique.

RUSSIE. — *Moscou* : Signat. d'un accord russo-japonais concernant les pêcheries.

Mardi 29 décembre.

FRANCE. — D. (min. Aff. étr.) portant publicat. et mise en applicat. provisoire à partir du 1. 1. 37 de l'arrangement franco-polonais du 15. 12. 36 (*J. O.*, 31. 12. 36). — D. (min. Aff. étr.) portant mise en applicat. provisoire de l'échange de lettres franco-australien du 27. 11. 36 (*J. O.*, 31. 12. 36). — D. (min. Travail) déterminant les modalités d'applicat. de la loi du 21. 6. 36 sur la semaine de quarante heures dans les industries du livre (*J. O.*, 31. 12. 36).

— *Chambre* : Vote, en deuxième lecture, du projet de loi sur la réforme fiscale et du projet sur l'arbitrage obligatoire.

— *Sénat* : Vote de l'ensemble du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1937.

— *Paris* : Grève-avertissement d'une heure des employés et ouvriers des services municipaux ; conduits par des communistes, ils mettent le quartier de l'Hôtel de Ville en état de siège pendant deux heures.

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Le traité commercial germano-russe est prorogé pour un an.

ARGENTINE. — *Buenos-Ayres* : M. Marcel Peyrouton, ambass. de France, remet ses lettres de créance au président Agustin P. Justo.

CHINE. — *Nankin* : Le maréchal Tchang-Kaï-Chek remet sa démission de président du Yuan exécutif et de président du Comité militaire ; elle est refusée. — Le Conseil politique défère le maréchal Tchang-Hsueh-Liang devant le Comité militaire.

DANTZIG. — Démission du Dr W. von Hagens, prés. de la Cour suprême.

ESPAGNE. — *Valence* : Le gouvernement français remet au gouvernement espagnol une note demandant des précisions sur l'agression dont un avion de l'Air-France a été l'objet le 8 décembre à Pastrana et qui coûta la vie à M. Louis Delaprée, correspondant de *Paris-Soir* ; le gouvernement espagnol répond le 31 décembre que l'avion de l'ambassade de France a été mitraillé par deux avions italiens au service des forces insurgées.

ITALIE. — *Rome* : Le Dr Pons, ancien directeur de la section italienne de la British and Foreign Bible Society poursuivant en diffamation le comte Dalla Torre, directeur de l'*Osservatore Romano* (l'*Osservatore Romano* s'était plaint, en 1934, de ce qu'à une Exposition du livre le public fut trompé par la vente de « Bibles protestantes » « en conflit ouvert avec la religion catholique »), est condamné aux dépens du procès, parce qu'il s'agit d' « un citoyen étranger et d'un journal imprimé à l'étranger » et que, par suite, le tribunal n'est pas compétent.

PORTUGAL. — *Lisbonne* : Le gouvernement donne l'ordre aux gouverneurs d'outre-mer de prendre des mesures pour défendre aux ressortissants soviétiques l'entrée des territoires portugais.

RUSSIE. — *Moscou* : Le gouvernement adresse à Paris et à Londres une réponse favorable à leurs démarches en vue d'un arrêt des envois de volontaires en Espagne.

Mercredi 30 décembre.

FRANCE. — D. (min. Aff. étr.) portant publicat. et mise en applicat. provisoire d'un arrangement en date du 17. 12. 36 prorogeant l'accord commercial signé le 11. 1. 34 entre la France et l'U. R. S. S. (*J. O.*, 31. 12. 36 ; *rectificatif*, *J. O.*, 7. 1. 37). — D. (min. Marine) fixant la composition du Conseil supérieur de la marine pour 1937 (*J. O.*, 6. 1. 37).

— *Chambre* : Vote, en seconde lecture, de l'ensemble du budget.

— *Sénat* : Vote, en deuxième lecture, du projet de loi sur l'arbitrage obligatoire.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — *Dakar* : L'aviatrice Maryse Bastié effectue la traversée de l'Atlantique-Sud ; elle atterrit à Natal après 12 h. 5 minutes de vol.

BELGIQUE. — *Bruxelles* : Le Sénat adopte, par 77 voix contre 12 et 28 abstentions, un projet de loi prévoyant des sanctions pénales frappant ceux qui font du recrutement pour des armées étrangères moyennant des promesses d'argent.

BRÉSIL. — *Sao Paulo* : Démission du Dr Armando Salles de Oliveira, gouverneur de l'Etat de Sao Paulo.

HONGRIE. — *Magyarovar* : Mort de l'archiduc Frédéric de Habsbourg, né à Gross-Seelowitz le 4. 6. 56, fils de l'archiduc Ferdinand et de l'archiduchesse Elisabeth, marié à Isabelle, princesse de Croy, le 8. 10. 78, chef des armées austro-hongroises pendant la grande guerre, puis maréchal austro-hongrois et maréchal de Prusse.

ITALIE. — *Rome* : Signat. d'un traité de commerce italo-turc.

RUSSIE. — *Moscou* : M. Vladimir Kamarov, botaniste, membre du Comité exécutif central de l'U. R. S. S., est élu prés. de l'Acad. des sciences, et MM. Goudkine et Britze vice-présidents ; les physiciens Ipatiev et Tchitchibanine, habitant à l'étranger depuis plusieurs années, sont exclus de l'Acad. des sciences.

SUISSE. — *Genève* : Clôture du Congrès mondial de la jeunesse, réunissant 30 délégués de 25 pays ; passe en revue l'activité déployée dans les différents pays, demande d'aider les victimes de la guerre civile en Espagne, décide d'organiser une Journée internat. des jeunes pour la paix et de participer à l'Exposition de Paris 1937.

Jeudi 31 décembre.

FRANCE. — Loi portant fixation du budget général de l'exercice 1937 et table analytique des dispositions contenues dans la loi de finances (*J. O.*, 1. 1. 37 ; *rectificatif*, *J. O.*, 4-5. 1. 37). — Loi portant réforme fiscale (*J. O.*, 1. 1. 37). — Loi sur les procédures de conciliation et d'arbitrage dans les conflits collectifs du travail (*J. O.*, 1. 1. 37). — D. (min. Aff. étr.) portant promulgat. de la convention relative à la protection et à l'assistance judiciaire signée à Paris le 9. 5. 28 entre la France et la Lituanie (*J. O.*, 1. 1. 37). — D. (min. Aff. étr.) portant publicat. et mise en applicat. provisoire de l'avenant à la convention de commerce et de navigation entre la France et la Yougoslavie signée à Belgrade le 8. 12. 36 (*J. O.*, 1. 1. 37). — D. (min. Aff. étr.) portant mise en applicat. provisoire de l'arrangement conclu par échange de lettres du 21. 12. 36 entre la France, la Belgique et le Luxembourg (*J. O.*, 7. 1. 37). — D. (min. Aff. étr.) portant mise en applicat. provis. de l'arrangement conclu par échange de lettres du 21. 12. 36 entre la France et le Luxembourg (*J. O.*, 7. 1. 37). — D. (min. Educat. nat.) portant dénomination d'une direction de l'enseignement au second degré et nommant M. Albert Chatelet directeur de l'enseignement au second degré (*J. O.*, 4-5. 1. 37). — D. (min. Santé publ.) organisant les services de prophylaxie des maladies vénériennes (*J. O.*, 8. 1. 37).

— *Parlement* : Vote du projet de loi sur l'arbitrage obligatoire.

— *Paris* : Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique, offre au président A. Lebrun les vœux du corps diplomatique. — Message radiodiffusé de M. Léon Blum au peuple de France : « Nous souhaitons la paix à l'Europe et au monde, la reprise économique est certaine. »

ALLEMAGNE. — *Berlin* : Le baron von Neurath, min. des Aff. étr. du Reich, donne aux ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Italie des indications sur le sens de la réponse allemande à la note franco-anglaise du 24 décembre relative aux volontaires espagnols.

ARGENTINE. — *Buenos-Ayres* : Le Sénat approuve, par 17 voix contre 4, l'ensemble du projet de loi tendant à la répression du communisme.

CHINE. — *Nankin* : Le maréchal révolté Tchang-Hsue-Liang est condamné à dix ans de prison.

ESPAGNE. — Le vapeur anglais *Etrib* est arraisonné par un chalutier national.

— Le croiseur allemand *Admiral Graf Spee* capture le vapeur espagnol *Aragon* au sud des îles espagnoles, en représailles de la confiscation par les gouvernementaux espagnols d'une partie de la cargaison et de la détention d'un passager du vapeur allemand *Palos*, près de Bilbao le 26 décembre.

— *Salamanque* : Mort de Miguel de Unamuno, né à Bilbao en 1864, poète et romancier, prof. de grec à l'Univ. de Salamanque, 1891, déporté aux Canaries, 1924, s'enfuit en France, prit une part active à la chute de Primo de Rivera et à la proclamation de la République ; avait adhéré au gouvernement de la Junte de Burgos ; auteur de *Paix dans la guerre*, 1897 ; *De mon pays*, 1903 ; *Le marquis de Lumbria* ; *Poesias*, 1907 ; *Le sentiment tragique de la vie*, 1913 ; *Comment on fait un roman* ; *Romancero de l'exil* ; *L'agonie du christianisme*, 1925.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Le gouvernement demande à l'Italie des assurances sur l'intégrité territoriale de l'Espagne et spécialement des îles Baléares.

ITALIE. — *Rome* : Le gouvernement répond à l'Angleterre qu'il respectera l'intégrité territoriale de l'Espagne.

Vendredi 1er janvier 1937.

FRANCE. — *Parlement* : Vote du budget de 1937 et de la réforme fiscale ; clôture de la deuxième session extraordinaire de 1936.

— *Paris* : Mort de René Puaux, né à Montivilliers le 18. 8. 78, secrétaire de rédaction de la *Revue hebdomadaire*, 1902, rédacteur au *Temps*, 1903, chef des services de politique étrangère du *Temps*, 1928 ; auteur de *La Finlande, sa crise actuelle*, 1899 ; *Silhouettes anglaises*, 1911 ; *De Sofia à Tchataldja*, 1913 ; *La malheureuse Epire*, 1914 ; *Dans les Balkans*, 1914 ; *Le déclin de l'hellénisme*, 1916 ; *L'armée anglaise sur le continent*, 1916 ; *La course à la mer et la bataille des Flandres*, 1917 ; *Le mensonge du 3 août 1914*, 1917 ; *Foch, sa vie, sa doctrine, son œuvre*, 1918 ; *Les études de la guerre*, 1918 ; *La question des colonies allemandes*, 1918 ; *Constantinople et la question d'Orient*, 1926 ; *Ode à Ronsard*, 1926 ; *La grande pitié des chrétiens d'Orient*, 1927 ; *La question d'Orient*, 1927 ; *Rome et l'avenir des nations*, 1929 ; *Découverte des Américains*, 1930, etc.

ALLEMAGNE. — La police retire les passeports de trois princesses allemandes, cousines germaines du prince Bernhard de Lippe, qui devaient assister au mariage de la princesse Juliana de Hollande ; elle les leur rend le 3 janvier.

ESPAGNE. — Au large de Lequeitio, le vapeur anglais *Backhill* est bombardé par deux bateaux pêcheurs armés appartenant aux forces nationalistes ; protestation du gouvernement anglais le 3 janvier.

— *Santona* : Au large du port, par représailles contre la détention d'une partie de la cargaison et d'un passager du vapeur allemand *Palos*, le croiseur allemand *Kœnigsberg* arraisonne le vapeur gouvernemental espagnol *Soton*, qui s'échoue à la côte.

ETATS-UNIS. — *Détroit* : Grève de 30 000 ouvriers de la Compagnie automobile General Motors Corporation.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Lord Plymouth, prés. du Comité de non-intervention, adresse au Foreign Office le texte du plan élaboré par le Comité pour le contrôle des importations espagnoles aux points d'accès sur le territoire par voie de terre ou de mer.

ITALIE. — *Rome* : Mort de Ludovico Mortara, né à Mantoue le 16. 4. 55, prof. de procédure civile à l'Univ. de Pise, 1886, puis à Naples, conseiller de cassation, 1903, avocat général, procureur général, premier président, sénateur, 1909, min. de la Justice, 1919-20, ministre d'Etat, fondateur de la revue *La giurisprudenza italiana* ; auteur de *Istituzioni di procedura civile* ; *Istituzioni di ordinamento giudiziario* ; *Manuale della procedura* ; *Commentario delle Leggi e del Codice di procedura civile*.

NICARAGUA. — *Managua* : Le général Anastase Somoza, nouveau président de la République, prend possession de ses fonctions.

ROUMANIE. — *Bucarest* : M. Nikolaus Caramfil, min. de l'Air et de la Marine, donne sa démission.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant* : L. VINCENT.